

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTSET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS				ANNONCES ET AVIS DIVERS
	VOIE NORMALE		VOIE AERIEENNE		
	Six mois	Un an	Six mois	Un an	
Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'imprimerie nationale à Rufisque.	Sénégal et autres Etats de la CEDEAO 15.000f 31.000f.				La ligne 1.000 francs
Les annonces doivent être remises à l'imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.	Etranger : France, RDC R.C.A. Gabon, Maroc. Algérie, Tunisie. - - 20.000f. 40.000f				Chaque annonce répétée... Moitié prix
Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	Etranger : Autres Pays Prix du numéro Année courante 600 f Année ant. 700f.				(Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces).
	Par la poste : Majoration de 130 f par numéro				
	Journal légalisé 900 f - Par la poste -				Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 1520790 630/81

S O M M A I R E

PARTIE OFFICIELLE

ARRETES ET DECISION

MINISTERE DE L'INTERIEUR

2023	
14 février..... Arrêté ministériel n° 004237 autorisant la création d'une Association étrangère	272
14 février..... Arrêté ministériel n° 004238 autorisant la création d'une Association étrangère	272
14 février..... Arrêté ministériel n° 004239 autorisant une Association étrangère à exercer ses activités	273
14 février..... Arrêté ministériel n° 004240 autorisant une Association étrangère à exercer ses activités	273
14 février..... Arrêté ministériel n° 004241 autorisant une Association étrangère à exercer ses activités	273
14 février..... Arrêté ministériel n° 004242 autorisant une Association étrangère à exercer ses activités	274
14 février..... Arrêté ministériel n° 004243 autorisant une Association étrangère à exercer ses activités	274
14 février..... Arrêté ministériel n° 004244 autorisant une Association étrangère à exercer ses activités	274

2023	
14 février..... Arrêté ministériel n° 004245 autorisant une Association étrangère à exercer ses activités	275
14 février..... Arrêté ministériel n° 004246 autorisant la création d'une Association étrangère	275
14 février..... Arrêté ministériel n° 004247 autorisant la création d'une Association étrangère	275
14 février..... Arrêté ministériel n° 004248 constatant le changement de dénomination d'une Association étrangère	276
14 février..... Arrêté ministériel n° 004249 constatant la reconduction de bureau d'une Association étrangère	276
14 février..... Arrêté ministériel n° 004250 autorisant la création d'une Association étrangère	276
14 février..... Arrêté ministériel n° 004251 autorisant la création d'une Association étrangère	277
14 février..... Arrêté ministériel n° 004252 autorisant la création d'une Association étrangère	277
14 février..... Arrêté ministériel n° 004253 autorisant la création d'une Association étrangère	278
14 février..... Arrêté ministériel n° 004254 autorisant une Association étrangère à exercer ses activités	278

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

2023	
09 février..... Arrêté ministériel n° 003726 portant autorisation de modification de la structure du Capital de Crédit solidaire Afrique SA	278
09 février..... Décision ministériel n° 003727 portant prorogation de l'administration provisoire de la Société anonyme Crédit solidaire Afrique et du mandat de l'administrateur provisoire .	279

MINISTERE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE

2023
10 janvier..... Arrêté ministériel n° 000401 portant création
et fonctionnement du Comité de préparation
du Salon international des Mines du Sénégal (SIM-Sénégal) 279

MINISTERE DU PÉTROLE ET DES ENERGIES

2023
03 février..... Arrêté ministériel n° 003010 fixant les prix
plafonds des hydrocarbures raffinés à la
consommation pour compter du 04 février
2023 280

PARTIE NON OFFICIELLE

Annonces 288

PARTIE OFFICIELLE

ARRETES ET DECISION

MINISTERE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté ministériel n° 004237 du 14 février 2023
*autorisant la création
d'une Association étrangère*

Article premier. - Est autorisée la création de l'Association étrangère dénommée « EQUITÉ DE GENRE EN AFRIQUE VIA LE LEADERSHIP (EGALE) », dont le siège social est établi à la villa Pharmacie Philippe SENGHOR, Ouest Foire à Dakar.

Art. 2. - L'Association mènera ses activités sur l'étendue du territoire national conformément à ses objectifs et dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Elle a pour but :

- d'unir les membres animés d'un même idéal et de créer entre eux des liens d'entente et de solidarité ;
- de développer le leadership de la jeune femme africaine, afin que celle-ci puisse saisir chaque opportunité qui s'offre à elle pour exprimer son potentiel optimal entre travail rémunéré et non rémunéré ;
- de faire un plaidoyer afin que les obstacles que rencontrent les femmes sur le marché du travail aussi bien rémunéré que non rémunéré soient progressivement levés.

Art. 3. - Cette association est administrée par :

- Viviane Laure MAMNO WAFO : *Présidente* ;
- Thiane TALL : *Secrétaire générale* ;
- Catherine Gladys DALLE : *Trésorière générale*.

Art. 4. - Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.

Art. 5. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n° 004238 du 14 février 2023
*autorisant la création
d'une Association étrangère*

Article premier. - Est autorisée la création de l'Association étrangère dénommée « ORGANISATION HUMANAIRE INTERNATIONALE (LE BIEN-ÊTRE) », dont le siège social est établi à l'immeuble A.F, 6^{ème} étage, appartement droite/C n° 2466, Dieuppeul à Dakar.

Art. 2. - L'Association mènera ses activités sur l'étendue du territoire national conformément à ses objectifs et dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Elle a pour but :

- d'unir les membres animés d'un même idéal et de créer entre eux des liens d'entente et de solidarité ;
- le bien-être et l'épanouissement des enfants ;
- de mettre un point d'honneur à tendre la main aux femmes de ses multiples pour qu'elles sortent de l'isolement ou du cercle familial et de leur donner un coup de pouce pour qu'elles concilient vie familiale et vie professionnelle ;
- d'encourager et de financer la formation et l'entrepreneuriat des adhérents dans l'artisanat, le commerce, la production, l'agriculture, l'éducation ;
- de faire de la coopération et de la mutualisation des publications, tracts, circulaires, affiches.

Art. 3. - Elle est établie au 21, Cité Sotiba, Pikine à Dakar et représentée par Madame Hawoly WANE, domiciliée à Pikine Khouroumar.

Art. 4. - Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.

Art. 5. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n° 004239 du 14 février 2023
autorisant une Association étrangère
à exercer ses activités

Article premier. - L'Association étrangère dénommée « BIBLIOTHEQUES SANS FRONTIERES » (LIBRAIRIES WITHOUT BORDERS), dont le siège social est établi au 60, Rue Mazarine, 75006 Paris en France est autorisée à exercer ses activités.

Art. 2. - L'Association mènera ses activités sur l'étendue du territoire national conformément à ses objectifs et dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Elle a pour but :

- de promouvoir partout dans le monde l'accès à l'information, à la culture et à l'éducation pour tous en France et à l'international ;
- d'œuvrer en collaboration avec les organismes internationaux, les gouvernements ou autorités locales, les organisations publiques ou privées, et les collectivités nationales ou régionales ;
- d'utiliser les compétences de professionnels de la culture, de l'éducation, des technologies de l'information et de la communication ou du management ainsi que d'enseignants, de chercheurs et d'universitaires ;
- d'informer et de sensibiliser le grand public, les donateurs et les différentes institutions françaises et internationales par divers moyens, notamment des conférences, des réunions et le plaidoyer ;
- de fonder, de gérer ou de parrainer des œuvres de natures diverses (bibliothèques, centres culturels, clubs, etc.).

Art. 3. - Elle est établie à la Rue OKM 476, Play International, Mamelles à Dakar et représentée par Madame Prisca Ninon Emeline BERROCHE, domiciliée au lot 618, Résidence Sarmoye, Ngor 12000 à Dakar.

Art. 4. - Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.

Art. 5. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n° 004240 du 14 février 2023
autorisant une Association étrangère
à exercer ses activités

Article premier. - L'Association étrangère dénommée « INITIATIVE DEVELOPPEMENT » dont le siège social est établi au 29, Rue Ladmirault, 86000 Poitiers en France est autorisée à exercer ses activités.

Art. 2. - L'Association mènera ses activités sur l'étendue du territoire national conformément à ses objectifs et dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Elle a pour but :

- d'accompagner des populations défavorisées des pays du Sud en suscitant l'émergence et le renforcement d'acteurs locaux de développement ;
- de résoudre des grands enjeux de la planète (environnement, santé, alimentation, éducation...) ;
- de concevoir, de lancer et de suivre des programmes concrets de développement.

Art. 3. - Elle est établie au 284, 2^{ème} étage à gauche, Lot III, Cité Touba Renaissance (Cité Mbackiyou Faye), Ouakam à Dakar et représentée par Monsieur Jean-Baptiste TOBIE, domicilié à Saly Niakh Niakhal, Mbour à Thiès.

Art. 4. - Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.

Art. 5. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n° 004241 du 14 février 2023
autorisant une Association étrangère
à exercer ses activités

Article premier. - L'Association étrangère dénommée « FOR HOPE ASSOCIATION », dont le siège social est établi au 1, rue Pierre Gilles de Gennes, 91120 Palaiseau en France, est autorisée à exercer ses activités.

Art. 2. - L'Association mènera ses activités sur l'étendue du territoire national conformément à ses objectifs et dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Elle a pour but de venir en aide aux populations démunies dans l'accès à la santé, l'éducation et à la nourriture.

Art. 3. - Elle est établie au lot n° 530, TF 5757 DG, Ngor, Yoff à Dakar et représentée par Monsieur Ibrahima GUEYE, domicilié à la même adresse.

Art. 4. - Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.

Art. 5. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n° 004242 du 14 février 2023
autorisant une Association étrangère
à exercer ses activités

Article premier. - L'Association étrangère dénommée « FAMILLES JUMEAUX & Co », dont le siège social est établi au 33, avenue du général Mangin, 17000 la Rochelle en France est autorisée à exercer ses activités.

Art. 2. - L'Association mènera ses activités sur l'étendue du territoire national conformément à ses objectifs et dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Elle a pour but :

- de promouvoir l'entraide et la solidarité, l'accompagnement social, le soutien moral et psychologique et des conseils d'orientation professionnelle des familles sénégalaises ayant des jumeaux, des triplés ou plus et vivant en France, dans la diaspora et surtout au Sénégal ;
- d'organiser des réunions d'informations nécessaires aux familles d'enfants issus de naissances multiples, des conférences et des événements de toutes natures pour ;
- de promouvoir l'entrepreneuriat ;
- de mettre en place des programmes d'accompagnement socio-économiques, culturels pour la formation et l'insertion des jeunes ;
- de lutter contre la pauvreté ;
- de lutter contre les maladies telles que l'Hépatite B, le VIH/SIDA, le paludisme, la tuberculose, les maladies non transmissibles telles que le diabète, l'HTA et les maladies respiratoires chroniques.

Art. 3. - Cette association est administrée par :

- Marième FALL : *Présidente* ;
- Kodjo LOCOH : *Secrétaire général* ;
- Kouame Robert N'GUESSAN : *Trésorier général*.

Art. 4. - Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.

Art. 5. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n° 004243 du 14 février 2023
autorisant une Association étrangère
à exercer ses activités

Article premier. - L'Association étrangère dénommée « ASPYRE AFRICA », dont le siège social est établi au 31 Purser's Cross Road, London SW6 4QY en Angleterre est autorisée à exercer ses activités.

Art. 2. - L'Association mènera ses activités sur l'étendue du territoire national conformément à ses objectifs et dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Elle a pour :

- de permettre aux jeunes vulnérables d'Afrique d'accéder à des moyens de subsistance durables et à des activités de loisirs contribuant à leur bien-être et à leur développement personnel ;
- d'offrir une formation professionnelle, répondant spécifiquement aux besoins du marché local de l'emploi ;
- d'aider les jeunes à évaluer leurs propres intérêts et aptitudes, et à choisir une carrière qui les satisfasse ;
- d'inclure dans chaque programme de formation des conseils sur la responsabilité sociale et environnementale ;
- d'offrir des activités éducatives et récréatives (avec un accent particulier sur la musique et le sport) ;
- de faciliter l'accès à l'emploi sur le marché formel ou de fournir un soutien au développement des entreprises (microcrédit, tutorat et formation professionnelle).

Art. 3. - Elle est établie à la Villa n° 2, Castors 2 à Dakar et représentée par Monsieur Saliou SECK, domicilié à la même adresse.

Art. 4. - Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.

Art. 5. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n° 004244 du 14 février 2023
autorisant une Association étrangère
à exercer ses activités

Article premier. - L'Association étrangère dénommée « FONDATION BATONGA », dont le siège social est établi au 2000, Massachusetts, Avenue N. W., Washington, D.C. 20036 aux Etats-Unis est autorisée à exercer ses activités.

Art. 2. - L'Association mènera ses activités sur l'étendue du territoire national conformément à ses objectifs et dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Elle a pour but de soutenir l'éducation et les soins de santé pour les indigents dans les nations africaines.

Art. 3. - Elle est établie à la Villa n° 1651, quartier Wakhinane Nord, Pikine Tally Boumack à Dakar et représentée par Madame Aïda GUEYE, domiciliée à la Villa 6466, Lac Rose à Dakar.

Art. 4. - Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.

Art. 5. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n° 004245 du 14 février 2023
autorisant une Association étrangère
à exercer ses activités

Article premier. - L'Association étrangère dénommée « MAMADOU DIOP - MIROIR CITOYENNETE », dont le siège social est établi au 223, Allée des Courlis, 62155 Merlimont en France, est autorisée à exercer ses activités.

Art. 2. - L'Association mènera ses activités sur l'étendue du territoire national conformément à ses objectifs et dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Elle a pour but :

- de promouvoir la citoyenneté à l'échelle internationale, de travailler le dialogue des cultures entre la France et le Sénégal ;
- de travailler sur des actions humanitaires orientées vers la culture, l'éducation, l'enseignement, la santé, des échanges intergénérationnelles dans la construction et la valorisation de structures socio-éducatives, pour aider des personnes nécessiteuses à sortir de l'isolement et de l'analphabétisme.

Art. 3. - Elle est établie à la villa n° 1321, quartier Grand Mbour, Mbour à Thiès et représentée par Monsieur Ismaïla NIAN, domicilié au quartier 11 novembre, en face de l'école Cheikh Demba NIAN, Mbour à Thiès.

Art. 4. - Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.

Art. 5. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n° 004246 du 14 février 2023
autorisant la création
d'une Association étrangère

Article premier. - Est autorisée la création de l'Association étrangère dénommée « MONASTERE SAINTE CLAIRE DE NDOLOR SENEGAL », dont le siège social est établi chez la Présidente, Village de Ndolor, Sandiara à Thiès.

Art. 2. - L'Association mènera ses activités sur l'étendue du territoire national conformément à ses objectifs et dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Elle a pour but :

- d'unir les membres animés d'un même idéal et de créer entre eux des liens de fraternité, d'entraide et de solidarité ;
- de favoriser le développement d'une communauté religieuse de confession chrétienne dans le seul but (vivre de prière) ;
- d'aider les démunis, plus précisément dans les secteurs de l'éducation, de la santé et dans l'agriculture ;
- d'œuvrer dans le domaine social.

Art. 3. - Cette association est administrée par :

- Akouba Jeannette EHOUMAN : *Présidente* ;
- Marie Thérèse KOUADIO : *Secrétaire générale* ;
- Binde Valentine MEL : *Trésorière générale*.

Art. 4. - Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.

Art. 5. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n° 004247 du 14 février 2023
autorisant la création
d'une Association étrangère

Article premier. - Est autorisée la création de l'Association étrangère dénommée " SPORT IMPACT ", dont le siège social est établi à l'immeuble n° 7, rue KA 05, Sicap Karack à Dakar.

Art. 2. - L'Association mènera ses activités sur l'étendue du territoire national conformément à ses objectifs et dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Elle a pour but :

- de soutenir et valoriser des projets d'intérêt général au sein de l'écosystème sport pour le développement économique et social ;
- de gérer et animer toute plateforme numérique favorisant l'accompagnement, la mise en relation et la promotion de projets utilisant le sport pour le développement économique et social ;
- d'accompagner les porteurs de projets utilisant le sport pour le développement économique et social (incubation, structuration, suivi au déploiement, mesure d'impact, formation, études) ;
- de promouvoir la thématique du sport pour le développement économique et social ainsi que les projets et actions associées notamment à travers l'organisation de manifestations à caractère sportif et autres événements autour de la thématique du sport pour le développement économique et social ; et plus généralement, effectuer toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, de nature à favoriser son extension et son développement.

Art. 3. - Cette association est administrée par :

- Nelson Mandela CAMARA : *Président* ;
- Syra SYLLA : *Secrétaire générale* ;
- Cheikhou Oumar BAH : *Trésorier général*.

Art. 4. - Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.

Art. 5. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n° 004248 du 14 février 2023
*constatant le changement de dénomination
d'une Association étrangère*

Article premier. - Est constaté le changement au sein de l'Association étrangère dénommée « ASSOCIATION DES TRANSITAIRES MALIENS AU SENEGAL (RETMAS) ».

Art. 2. - L'Association a changé de dénomination et devient UNION DES TRANSITAIRES MALIENS DU SENEGAL (UTRAMS).

Art. 3. - Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.

Art. 4. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n° 004249 du 14 février 2023
*constatant la reconduction de bureau
d'une Association étrangère*

Article premier. - Est constaté la reconduction du bureau de l'Association étrangère dénommée « RECOLTE MONDIALE (MINISTERE) ».

Art. 2. - Le bureau est composé comme suit :

- *Président* : William Layne NORLING ;
- *Secrétaire général* : Elvis Geovany CORTEZ SANCHEZ ;
- *Trésorier général* : Leyla Elisabeth Escobar AL VARENGA.

Art. 3. - Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.

Art. 4. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n° 004250 du 14 février 2023
*autorisant la création
d'une Association étrangère*

Article premier. - Est autorisée la création de l'Association étrangère dénommée « DENTAL REWBES ARDOTOBES (FEMMES LEADERS) », dont le siège social est établi au lot J Fort B, Hann Maristes à Dakar, BP 11940 Dakar Peytavin.

Art. 2. - L'Association mènera ses activités sur l'étendue du territoire national conformément à ses objectifs et dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Elle a pour but :

- d'unir les membres animés d'un même idéal et de créer entre eux des liens d'entente et de solidarité ;
- de promouvoir le leadership féminin et de mettre en œuvre des programmes et des activités visant à renforcer le rôle de la femme dans les hautes fonctions de la société civile ;
- de promouvoir la journée internationale de la femme du 08 mars ;
- de promouvoir le droit des femmes ;
- d'appuyer les femmes en situation de grande précarité ;
- d'aider les femmes et filles défavorisées à accéder aux soins médicaux ;
- d'aider les femmes victimes de violences ;
- de mettre en place une bibliothèque universelle et un programme de formations destinées aux femmes et filles défavorisées.

Art. 3. - Cette association est administrée par :

- Aïssata Abdoul BA : *Présidente* ;
- Fatoumata SY : *Secrétaire générale* ;
- Marième DIOP : *Trésorière générale*.

Art. 4. - Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.

Art. 5. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n° 004251 du 14 février 2023
*autorisant la création
 d'une Association étrangère*

Article premier. - Est autorisée la création de l'Association étrangère dénommée « ELLESOLAIRE », dont le siège social est établi à l'Immeuble 371, 2^{ème} étage, après La Poste, derrière le SAMU Social, Ouakam Extension à Dakar.

Art. 2. - L'Association mènera ses activités sur l'étendue du territoire national conformément à ses objectifs et dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Elle a pour but :

- d'unir les membres animés d'un même idéal et de créer entre eux des liens d'entente et de solidarité ;
- de regrouper, plus globalement, les femmes et les acteurs au Sénégal, pour développer une activité sociale au bénéfice de la communauté et dans une dynamique d'apprentissage et de développement durable ;
- d'offrir des opportunités de formation, renforcement de capacités et de coaching aux femmes et jeunes dans le secteur des énergies renouvelables et digitales ;
- de créer des opportunités d'insertion professionnelle, surtout pour les femmes et les jeunes, dans l'entrepreneuriat en produits et solutions de bénéfice à la communauté locale, notamment les technologies d'énergie renouvelable.

Art. 3. - Cette association est administrée par :

- Kelly NWACHUKU LAVELLE : *Présidente* ;
- Ahouefa Malina DJRE : *Secrétaire générale* ;
- Lorentz Chidue NWACHUKU : *Trésorier général*.

Art. 4. - Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.

Art. 5. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n° 004252 du 14 février 2023
*autorisant la création
 d'une Association étrangère*

Article premier. - Est autorisée la création de l'association étrangère dénommée « MOUVEMENT AFRICAIN DES ENFANTS ET JEUNES TRAVAILLEURS (MAEJT) », dont le siège social est établi à la villa n°54, Immeuble Cheikh Amidou KANE, rue Carnot à Dakar.

Art. 2. - L'Association mènera ses activités sur l'étendue du territoire national conformément à ses objectifs et dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Elle a pour but :

- d'améliorer les conditions de vie et de travail des enfants et jeunes travailleurs en luttant contre leur exploitation ;
- de concrétiser les 12 droits prioritaires identifiés par les enfants et jeunes travailleurs ;
- de coordonner les activités de protection des enfants et jeunes travailleurs contre les violences, les abus, la traite et les pires formes de travail des enfants ;
- d'aider à la collaboration des organisations de jeunes et d'enfants pour la promotion de leurs droits ;
- de promouvoir la participation citoyenne des enfants, à travers les dynamiques communautaires pour une meilleure prise en charge des problèmes des enfants.

Art. 3. - Cette association est administrée par :

- Wilfred Essomba ONGUENE : *Président* ;
- James Suru BOYON : *Secrétaire général* ;
- Khady DIOP : *Trésorière générale*.

Art. 4. - Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.

Art. 5. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n° 004253 du 14 février 2023
*autorisant la création
 d'une Association étrangère*

Article premier. - Est autorisée la création de l'Association étrangère dénommée « RESEAU AFRICAIN POUR UNE SOLUTION A L'APATRIDIE », dont le siège social est établi à la villa n° 23, Hann Fort B à Dakar.

Art. 2. - L'Association mènera ses activités sur l'étendue du territoire national conformément à ses objectifs et dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Elle a pour but :

- d'identifier et accompagner les personnes à risque d'apatridie ;
- d'accompagner les gouvernements à mieux combattre l'apatridie ;
- de vulgariser les acquis et renforcer la sensibilisation à travers des activités sociocommunitaires.

Art. 3. - Cette association est administrée par :

- Mariama MBAYE : *Présidente* ;
- Sadio FATY : *Secrétaire général* ;
- Nafissatou Sy DIOP : *Trésorière générale*.

Art. 4. - Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.

Art. 5. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Arrêté ministériel n° 004254 du 14 février 2023
*autorisant une Association étrangère
 à exercer ses activités*

Article premier. - L'Association étrangère dénommée « ASSOCIATION SINI GNASSIGUI » (ESPOIR POUR DEMAIN), dont le siège social est établi à Ouagadougou au Burkina Faso est autorisée à exercer ses activités.

Art. 2. - L'Association mènera ses activités sur l'étendue du territoire national conformément à ses objectifs et dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière.

Elle a pour but :

- de contribuer à l'émergence d'une adolescence et d'une jeunesse épanouie, compétente, citoyenne, civique pour leur contribution affective à l'essor socioéconomique du Burkina Faso ;
- de renforcer les compétences de vie des jeunes et adolescents pour ce qui concerne la santé de la reproduction (VIH/Sida, grossesses précoces et non désirées, les violences basées sur le genre, etc.) ;
- de former à l'employabilité des jeunes et des adolescents ;
- de servir de plateforme pour un plaidoyer efficace en faveur des jeunes et des adolescents ;
- de promouvoir la paix et la citoyenneté ;
- de promouvoir le genre.

Art. 3. - Elle est établie à la villa n° 101, Commune Sam Ntaire, Guédiawaye à Dakar et représentée par Monsieur Mamadou THIAM, domicilié à la même adresse.

Art. 4. - Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration de l'association devront être portés à la connaissance du Ministre de l'Intérieur avant leur prise d'effet.

Art. 5. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

**MINISTERE DES FINANCES
 ET DU BUDGET**

Arrêté ministériel n° 003726 du 09 février 2023
*portant autorisation de modification de la structure
 du Capital de Crédit solidaire Afrique SA*

Article premier. - Conformément à l'article 16 de la loi n° 2008-47 du 03 septembre 2008 portant réglementation des Systèmes financiers décentralisés, modifiée par la loi n° 2019-06 du 04 février 2019, est autorisée la modification de la structure du capital social (1.289.000.000F CFA) de « CREDIT SOLIDAIRE AFRIQUE SA » avec l'entrée, dans son actionnariat, de « FINAFRICA MICROFINANCE HOLDING » et de l'État du Sénégal qui détiennent respectivement 77,58% et 22,42% des actions.

Art. 2. - La modification de la structure du capital social de « CSA SA » n'est effective qu'à partir de sa publication au *Journal officiel* de la République du Sénégal ou dans un journal d'annonces légales.

Art. 3. - Le Directeur général du Secteur financier est chargé de l'application du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Décision ministérielle n° 003727 du 09 février 2023 portant prorogation de l'administration provisoire de la Société anonyme Crédit solidaire Afrique et du mandat de l'administrateur provisoire

Article premier. - En application de l'article 1^{er} de la décision n° 014921 du 07 juin 2019 portant mise sous administration provisoire de la société anonyme Crédit Solidaire Afrique, l'Administration provisoire est prorogée jusqu'au 31 mars 2023.

Le mandat de l'Administrateur provisoire prend également fin à cette date.

Art. 2. - Le Directeur général du Secteur financier est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Journal officiel* de la République du Sénégal.

MINISTERE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE

Arrêté ministériel n° 000401 du 10 janvier 2023 portant création et fonctionnement du Comité de préparation du Salon international des Mines du Sénégal (SIM-Sénégal)

Article premier. - Il est créé, au sein du Ministère des Mines et de la Géologie, un Comité de préparation du Salon international des Mines du Sénégal (SIM-Sénégal) composé d'un Comité d'organisation et d'un Comité scientifique.

Article 2. - Missions du Comité d'organisation

Le Comité d'organisation est chargé de :

- coordonner, en rapport avec le partenaire en charge de l'organisation, la préparation du SIM-Sénégal ;
- identifier et approuver les modalités d'organisation retenues ;
- offrir les services et appuis techniques nécessaires au partenaire en charge de l'organisation.

Article 3. - Missions du Comité scientifique

Le Comité scientifique est chargé de :

- proposer le thème du SIM-Sénégal ainsi que le pays hôte ;
- identifier les acteurs et partenaires qui doivent y participer ;
- proposer et valider les thèmes des communications pour les conférences programmées.

Article 4. - Composition du Comité d'organisation

Le Comité d'organisation est présidé par le Directeur de la Géologie ou son représentant.

Il comprend en outre :

- un représentant du Directeur général des Mines ;
- un représentant du Directeur général de la Société des Mines de Fer du Sénégal Oriental (MIFERSO) ;
- un représentant du Directeur général de la Société des Mines du Sénégal (SOMISEN) ;
- un représentant du Directeur général du Service Géologique national du Sénégal (SGNS) ;
- un représentant du Directeur du Contrôle et de la Surveillance des Opérations minières ;
- le coordonnateur de la Cellule de communication ou son représentant ;
- le coordonnateur de la Cellule informatique ou son représentant ;
- le coordonnateur de la Cellule d'Etude et de Planification ou son représentant ;
- le conseiller technique en communication ;
- un représentant du partenaire en charge de l'organisation ;
- un représentant de la Direction de l'Administration générale et de l'Équipement (DAGE).

Le Comité d'organisation peut s'adjoindre de toute personne jugée nécessaire pour mener à bien ses activités.

Article 5. - Composition du Comité scientifique

Le Comité scientifique est présidé par une personne ressource nommée par le Ministre en charge des Mines et de la Géologie.

Il comprend en outre :

- le Directeur général des Mines ;
- le Directeur général de la Société des Mines du Sénégal ;
- le Directeur général du Service Géologique national du Sénégal ;
- le Directeur général de la Société des Mines de Fer du Sénégal Oriental ;
- le Directeur de la Géologie ;

- le Directeur du Contrôle et de la Surveillance des Opérations minières ;
- le Directeur des Mines ;
- le Directeur de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle ;
- le Directeur des Carrières ;
- le conseiller technique en mines ;
- le conseiller technique en géologie ;
- les représentants des Universités et Instituts spécialisés ;
- un représentant de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) ;
- un représentant de Women In Mining (WIM) ;
- un représentant de la Chambre des Mines du Sénégal.

Le Comité scientifique peut s'adjoindre de toute personne jugée nécessaire pour mener à bien ses activités.

Article 6. - Fonctionnement des Comités

Les Comités se réunissent sur convocation du président ou de son représentant à chaque fois que de besoin.

Lors des sessions des Comités, il est désigné un secrétaire de séance parmi les membres pour la tenue du procès-verbal des réunions.

Le Ministre en charge des Mines et de la Géologie peut, chaque fois que de besoin, réunir l'ensemble des composantes du Comité de préparation.

Article 7. - Dispositions finales

Le présent arrêté, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

MINISTERE DU PÉTROLE ET DES ENERGIES

Arrêté ministériel n° 003010 du 03 février 2023 fixant les prix plafonds des hydrocarbures raffinés à la consommation pour compter du 04 février 2023

Article premier. - Les prix à la consommation des hydrocarbures applicables pour compter du 04 février 2023, à partir de 18 H 00, sont indiqués en annexe du présent arrêté. Pour les hydrocarbures (supercarburant, essence ordinaire, essence pirogue, pétrole lampant et gasoil) assujettis à la péréquation transport et vendus à la pompe, ces prix sont des prix plafond et sont uniformes sur l'ensemble du territoire national. Pour les hydrocarbures (supercarburant, essence ordinaire, essence pirogue, pétrole lampant et gasoil) assujettis à la péréquation transport et vendus aux industriels et aux autres clients consommateurs, le prix de vente est égal à celui de la structure des prix diminué de la péréquation transport et augmenté du tarif officiel de la localité de livraison.

Pour les hydrocarbures (diesel, fuel 180, fuel 380, distillât TAG, kérosène TAG et naphta) non assujettis à la péréquation transport et vendus aux Industriels et aux autres consommateurs, le prix de vente est égal à celui de la structure des prix diminué du tarif de transport de Dakar et augmenté du tarif officiel de la localité de livraison.

Pour le gaz butane, les prix affichés sont ceux de la Région de Dakar qui seront majorés, pour les autres régions, d'un différentiel de transport fixé par les services régionaux du commerce.

Art. 2. - Les prix ex-dépôt et consommateur ainsi que les marges distributeur et transporteur sont des valeurs plafond. En conséquence, les intervenants sont autorisés à vendre les produits en dessous des prix plafond fixés.

Art. 3. - Sont abrogées toutes les dispositions contraires au présent arrêté.

Art. 4. - Le Directeur général des Douanes, le Directeur général des Impôts et des Domaines, le Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique, le Directeur des Hydrocarbures et le Directeur du Commerce intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et publié au *Journal officiel*.

COMITÉ NATIONAL DES HYDROCARBURES

STRUCTURE DES PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS

A COMPTER DU 04 FEVRIER 2023

STRUCTURE DES PRIX DES PRODUITS PETROLIERS

CALCUL DES PRIX PARITE IMPORTATION

A compter du 04 février 2023

	Butane	Super	Ess. Ordinaire	Ess. Pirogue	Pétrole	Gasoil	Gasoil Sénélec	Distillat TAG	Diesel Oil	Diesel Sénélec	FO 180 CST	FO180 Sénélec	FO380 BTS	FO380 HTS	FO 380 HTS Sénélec
COÛT TOTAL F CFA	555.202	602.992	593.583	593.583	665.747	591.668	591.668	591.668	572.364	572.364	285.275	285.275	263.111	251.227	251.227
TAXE PORT	0,00	991,00	991,00	991,00	991,00	212,00	212,00	212,00	212,00	212,00	212,00	212,00	212,00	212,00	212,00
FRAIS PASS	1500,00	750.000	750.000	750.000	750.000	750.000	750.000	750.000	750.000	750.000	750.000	750.000	750.000	750.000	750.000
COUTS DIRECTS	2.319	2.520	2.484	2.484	2.764	2.476	2.476	2.476	2.401	2.401	1.284	10.500	10.500	1.152	10.500
FSIPP	0	59.340	20.595	20.595	18.525	17.400	17.400	25.000	25.000	25.000	25.000	25.000	25.000	25.000	25.000
PSE	0	0	0	0	0	17.400	0	0	15.000	0	15.000	0	0	15.000	0
PARITE IMPORTATION	559.021	666.593	618.403	618.403	688.777	629.906	612.506	620.106	615.727	600.727	327.521	321.737	299.573	293.341	287.689

PARITE IMPORTATION

	fcfa par tonne de la période	fcfa par tonne considéré	facteurs de conversion 25°C	fcfa par m³ à 25°C	facteurs de conversion 15°C	fcfa par m³ à 15°C
BUTANE.....	559.021	312.688				
SUPER.....	666.593	666.593	1,35300	492.678	1,33800	498.201
ESSENCE ORDINAIRE.....	618.403	325.212	1,37300	236.862	1,35600	239.832
ESSENCE PIROGUE.....	618.403	306.624	1,37300	223.324	1,35600	226.124
PETROLE.....	688.777	289.015	1,23500	234.020	1,22300	236.316
GASOIL.....	629.906	463.233	1,16000	399.339	1,15200	402.112
GASOIL pour entreprises bénéficiaires du régime fiscal et douanier.....	629.906	592.013	1,16000	510.356	1,15200	513.900
GASOIL SENELEC.....	612.506	612.506	1,16000	528.022	1,15200	531.689
DISTILLAT TAG.....	620.106	620.106				
DIESEL.....	615.727	341.802				
DIESEL SENELEC.....	600.727	600.727				
FUEL OIL 180.....	327.521	327.521				
FUEL OIL 180 SENELEC.....	321.737	321.737				
FUEL OIL 380 BTS.....	305.271	305.271				
FUEL OIL 380 BTS SENELEC.....	299.573	299.573				
FUEL OIL 380 HTS.....	293.341	293.241				
FUEL OIL 380 HTS SENELEC.....	287.689	287.689				

Structure des prix des produits Pétroliers

CANAL (TTC)

A compter du 04 février 2023

	Super Carburant	Essence Ordinaire	Essence Pirogue	Pétrole Lampant	Gasoil
1 PRIX PARITE IMPORTATION	492.678	236.862	223.324	234.020	399.339
2 BASE TAXABLE	433.333	420.350	420.350	524.158	495.932
3 DROITS DE PORTE	47.667	46.239	46.239	31.449	54.553
4 PRIX EX-DEPOT (1+3)	540.345	283.101	269.563	265.469	453.892
5 STABILISATION FISCALE	-	-	-	-	-
6 TAXE SPECIFIQUE	216.650	198.470	38.560	-	103.950
7 MARGE DISTRIBUTEUR	69.700	69.700	100.775	69.700	69.700
DONT: PEREQUATION TRANSPORT	20.000	20.000	20.000	20.000	20.000
8 BASE TVA (1+3+6+7+5)	826.695	551.271	408.898	335.169	627.542
9 TVA	148.805	99.229	73.602	60.330	112.958
10 PRIX DE VENTE AU DETAILLANT (4+6+7+9)	975.500	650.500	482.500	395.499	740.500
11 MARGE DETAILLANT	14.500	14.500	14.500	14.500	14.500
12 PRIX DE VENTE AU CONSOMMATEUR					
en F cfa par m ³	990.000	665.000	497.000	409.999	755.000
en F cfa par litre	990	665	497	410	755

Structure des prix des produits Pétroliers

CANAL (TTC)

A compter du 04 février 2023

	DIESEL OIL	DIESEL SENELEC	FUELOIL 180	FUELOIL 180 SENELEC	FUELOIL 380 BTS	FUELOIL 380 BTS SENELEC	FUELOIL 380 HTS	FUELOIL 380 HTS SENELEC	DISTILLAT TAG	KEROSENE TAG	NAPHTA
1 PRIX PARITE IMPORTATION	341.802	600.727	327.521	321.737	305.271	299.573	293.341	287.689	620.106	695.252	620.708
2 BASE TAXABLE	556.507	556.507	277.253	277.253	255.699	255.699	244.138	244.138	575.281	647.335	575.017
3 DROITS DE PORTE	33.390	33.390	16.635	16.635	15.342	15.342	14.648	14.648	34.517	38.840	34.501
4 PRIX EX-DEPOT (1+3)	375.192	634.117	344.156	338.372	320.613	314.915	307.989	302.337	654.623	734.092	655.209
5 STABILISATION FISCALE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6 MARGE DISTRIBUTEUR	37.430	37.430	37.430	12.693	37.430	12.693	37.430	12.693	37.430	37.430	37.430
7 BASE TVA (1+3+6+5)	412.622	671.547	381.586	351.065	358.043	327.608	345.419	315.030	692.053	771.522	692.639
8 PRIX DE VENTE AU CONSOMMATEUR HTVA (1+3+6)	412.622	671.547	381.586	351.065	358.043	327.608	345.419	315.030	692.053	771.522	692.639
9 TVA	74.272	120.878	68.685	63.192	64.448	58.969	62.175	56.705	124.570	138.874	124.675
10 PRIX DE VENTE AU CONSOMMATEUR en F cfa par tonne	486.894	792.425	450.271	414.257	422.491	386.577	407.594	371.735	816.623	910.396	817.314

Structure des prix des produits Pétroliers

A compter du 04 février 2023

BUTANE 38 KG ET 12,5 KG (Fcf/TM)	
1 PRIX PARITE IMPORTATION	312.688
2 BASE TAXABLE	544.854
3 DROITS DE PORTE	5.449
4 PRIX EX DEPOT	318.137
5 STABILISATION FISCALE	0
6 STABILISATION	0
7 MARGE DU DISTRIBUTEUR	163.623
8 BASE TVA	481.760
9 TVA	0
10 PRIX TTC	481.760
11 MARGE DETAILLANT	18.240
12 PRIX DE VENTE AU CONSOMMATEUR.	500.000

BUTANE	9 KG (Fcf/TM)	6 KG (Fcf/TM)	2,7 KG (Fcf/TM)
1 PRIX PARITE IMPORTATION	312.688	312.688	312.688
2 BASE TAXABLE	544.854	544.854	544.854
3 DROITS DE PORTE	5.449	5.449	5.449
4 PRIX EX DEPOT	318.137	318.137	318.137
5 STABILISATION FISCALE	0	0	0
6 SUBVENTION	0	0	0
7 MARGE DU DISTRIBUTEUR	122.630	122.630	122.164
dont frais de passage en dépôt	32.480	32.480	32.480
8 BASE TVA	440.767	440.767	440.301
9 TVA	0	0	0
10 PRIX TTC	440.767	440.767	440.301

* PRIX BOUTEILLE 38 KG	19.000
ARRONDI	19.000
* PRIX BOUTEILLE 12,5 KG	6.250
ARRONDI	6.250

BOUTEILLE DE	9 KG	6 KG	2,7 KG
* PRIX EX DISTRIBUTEUR	3.967	2.645	1.189
* MARGE GROSSISTE	210	155	80
* PRIX EX GROSSISTE	4.177	2.800	1.269
* MARGE DETAILLANT	110	85	35
* PRIX AU CONSOMMATEUR	4.287	2.885	1.304
* ARRONDI	4.285	2.885	1.305

(CANAL HTT)

		Super Carburant	Essence Ordinaire	Pétrole Lampant	Gasol
1	PRIX PARITE IMPORTATION	492.678	236.862	234.020	510.356
2	BASE TAXABLE	433.333	420.350	524.158	495.932
3	DROITS DE PORTE	47.667	46.239	31.449	54.553
4	PRIX EX-DEPOT	540.345	283.101	265.469	564.909
5	TAXE SPECIFIQUE	216.650	198.470	-	103.950
6	EXONÉRATION DROITS DE PORTE	-47.667	-46.239	-31.449	-54.553
7	MARGE DISTRIBUTEUR	69.700	69.700	69.700	69.700
	DONT : PEREQUATION TRANSPORT	20.000	20.000	20.000	20.000
8	PRIX DE VENTE AU DETAILLANT	779.028	505.032	303.720	684.006
9	MARGE DETAILLANT	14.500	14.500	14.500	14.500
10	PRIX DE VENTE AU CONSOMMATEUR				
	en F cfa par m ³	793.528	519.532	318.220	698.506
	en F cfa par hl	79.353	51.953	31.822	69.851

Structure des prix des produits Pétroliers

(CANAL HTVA et DD)

A compter du 04 février 2023

		Super Carburant	Essence Ordinaire	Pétrole Lampant	Gasol
1	PRIX PARITE IMPORTATION	492.678	236.862	234.020	510.356
2	BASE TAXABLE	433.333	420.350	524.158	495.932
3	DROITS DE PORTE	47.667	46.239	31.449	54.553
4	PRIX EX-DEPOT	540.345	283.101	265.469	564.909
5	TAXE SPECIFIQUE	216.650	198.470	-	103.950
6	EXONERATION DROITS DE DOUANE	-43.333	-42.035	-26.208	-49.593
7	MARGE DISTRIBUTEUR	69.700	69.700	69.700	69.700
	DONT : PEREQUATION TRANSPORT	20.000	20.000	20.000	20.000
8	PRIX DE VENTE AU DETAILLANT	783.362	509.236	308.961	688.966
9	MARGE DETAILLANT	14.500	14.500	14.500	14.500
10	PRIX DE VENTE AU CONSOMMATEUR				
	en F cfa par m ³	797.862	523.736	323.461	703.466
	en F cfa par hl	79.786	52.374	32.346	70.347

(CANAL HTVA)

		Super Carburant	Essence Ordinaire	Essence pirogue	Pétrole Lampant	Gasol
1	PRIX PARITE IMPORTATION	492.678	236.862	223.324	234.020	510.356
2	BASE TAXABLE	433.333	420.350	420.350	524.158	495.932
3	DROITS DE PORTE	47.667	46.239	46.239	31.449	54.553
4	PRIX EX-DEPOT	540.345	283.101	269.563	265.469	564.909
5	TAXE SPECIFIQUE	216.650	198.470	38.560	-	103.950
6	MARGE DISTRIBUTEUR	69.700	69.700	100.775	69.700	69.700
	DONT: PEREQUATION TRANSPORT	20.000	20.000	20.000	20.000	20.000
7	PRIX DE VENTE AU DETAILLANT	826.695	551.271	408.898	335.169	738.559
8	MARGE DETAILLANT	14.500	14.500	14.500	14.500	14.500
9	PRIX DE VENTE AU CONSOMMATEUR					
	en F cfa par m ³	841.195	565.771	423.398	349.669	753.059
	en F cfa par hl	84.120	56.577	42.340	34.967	75.306

Structure des prix des produits Pétroliers

(CANAL HTT)

A compter du 04 février 2023		Diesel Oil	Fuel Oil 180 CST	Fuel Oil 380 BTS	Fuel Oil 380 HTS
1	PRIX PARITE IMPORTATION	341.802	327.521	305.271	293.341
2	BASE TAXABLE	556.507	277.253	255.699	244.138
3	DROITS DE PORTE	33.390	16.635	15.342	14.648
4	PRIX EX-DEPOT	375.192	344.156	320.613	307.989
5	EXONERATION DROITS DE PORTE	-33.390	-16.635	-15.342	-14.648
6	MARGE DISTRIBUTEUR	37.430	37.430	37.430	37.430
7	PRIX DE VENTE AU CONSOMMATEUR				
	en F cfa par tonne	379.232	364.951	342.701	33.771

(CANAL HTVA et DD)

		Diesel Oil	Fuel Oil 180 CST	Fuel Oil 380 BTS	Fuel Oil 380 HTS
1	PRIX PARITE IMPORTATION	341.802	327.521	305.271	293.341
2	BASE TAXABLE	556.507	277.253	255.699	244.138
3	DROITS DE PORTE	33.390	16.635	15.342	14.648
4	PRIX EX-DEPOT	375.192	344.156	320.613	307.989
5	EXONERATION DROITS DE DOUANE	-27.825	-13.863	-12.785	-12.207
6	MARGE DISTRIBUTEUR	37.430	37.430	37.430	37.430
7	PRIX DE VENTE AU CONSOMMATEUR				
	en F cfa par tonne	384.797	367.723	345.258	333.212

PRODUITS	UNITES	PRIX PARITE IMPORTATION	PRIX DE REPRISE HTT
SUPER CARBURANT	M3 A 15°C	498.201	498.201
ESSENCE ORDINAIRE	M3 A 15°C	239.832	239.832
PETROLE LAMPANT	M3 A 15°C	236.316	236.316
GASOIL	M3 A 15°C	402.112	402.112
DIESEL OIL	T	341.802	341.802
FUEL OIL 180 CST	T	327.521	327.521
FUEL OIL 380 BTS	T	305.271	305.271
FUEL OIL 380 HTS	T	293.341	293.341

Structure des prix des produits Pétroliers

A compter du 04 février 2023

(CANAL HTT)

PRODUITS	UNITES	PPI	BASE TAXABLE	DROITS DE PORTE	dont droits de douane	dont redevance statistique (RS)	PRIX EX-DEPOT	PRIX DE REPRISE (prix ex-dépôt- (RS)
BUTANE 12,5/38 KG	T	312.688.....	544.854	5.449	0	5.449	318.137	312.688
BUTANE 9 KG	T	312.688.....	544.854	5.449	0	5.449	318.137	312.688
BUTANE 6 KG	T	312.688.....	544.854	5.449	0	5.449	318.137	312.688
BUTANE 2,7 KG	T	312.688.....	544.854	5.449	0	5.449	318.137	312.688
SUPER CARBURANT	M3 A 15°C	498.201	438.191	48.201	43.819	4.382	546.402	542.020
ESSENCE ORDINAIRE	M3 A 15°C	239.832	425.620	46.818	42.562	4.256	286.650	282.394
ESSENCE PIROGUE	M3 A 15°C	226.124	425.620	46.818	42.562	4.256	272.942	268.686
PETROLE LAMPANT	M3 A 15°C	236.316	529.301	31.758	26.465	5.293	268.074	262.781
GASOIL	M3 A 15°C	402.112	499.376	54.931	49.938	4.994	457.043	452.049
GASOIL entreprises bénéficiaires du régime fiscal et douanier dérogatoire	M3 A 15°C	513.900	499.376	54.931	49.938	4.994	568.831	563.837
GASOIL SENELEC	M3 A 15°C	531.689	499.376	54.931	49.938	4.994	586.620	581.626
DIESEL OIL	T	341.802	556.507	33.390	27.825	5.565	375.192	369.627
DIESEL OIL SENELEC	T	600.727	556.507	33.390	27.825	5.565	634.117	628.552
FUEL OIL 180 CST	T	327.521	277.253	16.635	13.863	2.773	344.156	341.383
FUEL OIL 180 SENELEC	T	321.737	277.253	16.635	13.863	2.773	338.372	335.599
FUEL OIL 380 BTS	T	305.271	255.699	15.342	12.785	2.557	320.613	318.056
FUELOIL 380 BTS SENELEC	T	299.573	255.699	15.342	12.785	2.557	314.915	312.358
FUEL OIL 380 HTS	T	293.341	244.138	14.648	12.207	2.441	307.989	305.548
FUELOIL 380 HTS SENELEC	T	287.689	244.138	14.648	12.207	2.441	302.337	299.896
DISTILLAT TAG	T	620.106	575.281	34.517	28.764	5.753	654.623	648.870
KEROSENE TAG	T	695.252	647.335	38.840	32.367	6.473	734.092	727.619
NAPHTA	T	620.708	575.017	34.501	28.751	5.750	655.209	649.459

PARTIE NON OFFICIELLE

Conservation de la Propriété et des Droits fonciers
Bureau de Saint-Louis

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation, es mains du conservateur soussigné, dans le délai de trois (03) mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu en l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Saint-Louis.

Suivant réquisition n° 551, déposée le 13 février 2023, le Chef du Bureau des Domaines, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Sénégal, en exécution des prescriptions du décret n° 2023-240 du 18 janvier 2023, a demandé l'immatriculation au livre foncier de Saint-Louis d'un immeuble consistant en un terrain situé à Nialakhar, Commune de Gandon, dans le Département de Saint-Louis, d'une superficie de 05ha 02a 22ca, en vue de son attribution par voie de bail, au profil de Monsieur Oumar Bella COLY.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Etat du Sénégal, comme dépendant du domaine national par l'effet des dispositions de la loi n° 64-46 du 17 juin 1964 et pour avoir fait l'objet de la procédure prévue au titre II du décret 64-573 du 30 juillet 1964, ainsi qu'il résulte du décret n° 2023-240 du 18 janvier 2023 et n'est à sa connaissance, grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

*Le Conservateur de la Propriété foncière,
Mamadou Mbacké DIENG*

Centre des Services Fiscaux de Louga
Bureau des Domaines

AVIS AU PUBLIC

N° 000492 /MFB/DGID/DSF/CSF.LG/BD

Le Chef du Bureau des Domaines de Louga, Commissaire-Enquêteur soussigné, informe le public intéressé que, conformément à la décision n° 378 MFB/DGID/DD en date du 21 février 2023 de la Direction des Domaines, une enquête de commodo et incommodo d'une durée de huit (08) jours sera ouverte à Louga au sujet de l'immatriculation au nom de l'Etat d'un terrain du Domaine national sis à Nguidile, dans la Commune de Nguidile, dans le Département de Louga, Région de Louga d'une superficie de 01ha 17a 51ca, objet du lot SN, en vue de son attribution par voie de bail au profit de Aly Habeyssa TALL.

Pendant la durée de l'enquête, qui commence le mardi 14 mars 2023 pour se terminer le mardi 21 mars 2023, un dossier, comprenant entre autres le plan de situation du terrain, sera ouvert au Bureau des Domaines de Louga où toute personne intéressée pourra consigner ses observations et avis tous les jours ouvrables de huit (8) heures à seize (16) heures.

Fait à Louga, le 07 mars 2023.

*Le Commissaire-Enquêteur
Serigne Assane Fall DIA*

ANNONCES

(L'Administration n'entend nullement être responsable de la teneur des annonces ou avis publiés sous cette rubrique par les particuliers)

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : AND BOLO
TAKHAWOU RUE 5 « A.T.R »

(ENSEMBLE POUR LE DEVELOPPEMENT DE RUE 5)

Siège social : Hann Montage 5, villa n° 34 QR -
Dakar

Objet :

- unir les membres animés d'un même idéal et créer entre eux des liens d'entente et de solidarité ;
- œuvrer dans le social, la protection de l'environnement, la culture et l'éducation des jeunes ;
- promouvoir le développement durable.

COMPOSITION DU BUREAU

Actuellement chargés de l'administration et de la direction de l'association
MM. Ousmane CISSE, *Président* ;

Seydou DEME, *Secrétaire général* ;

Cheikh Ibrahima SAGNA, *Trésorier général*.

Récépissé de déclaration d'association n° 00044 /GRD/
AA/BAG en date du 10 février 2023.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : ASSOCIATION POUR
L'UNITE ET LA SOLIDARITE (AUS)

Siège social : Commune de Yeumbeul Nord,
quartier Gandiole, à côté de l'Ecole solidarité -
Keur Massar

Objet :

- participer au développement local par des actions de citoyenneté ;
- apporter assistance aux populations dans le domaine sanitaire ;
- contribuer à la préservation de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie des populations.

COMPOSITION DU BUREAU

Actuellement chargés de l'administration et de la direction de l'association
MM. Alioune Badara GOMIS, *Président* ;

Cheikh Ahmed Tidiane LEYE, *Secrétaire général* ;

M^{me} Fatou Cissé FALL, *Trésorière générale*.

Récépissé de déclaration d'association n° 000454 /
GRD/AA/BAG en date du 31 octobre 2022.

***Récépissé de déclaration de création
de l'Association n° 021142/
MINT/DGAT/DLPL/DAPA***

Le Directeur général de l'Administration territoriale,

VU le Code des obligations civiles et commerciales,
donne récépissé à Monsieur le Président
d'une déclaration en date du : 04 janvier 2023
faisant connaître la constitution d'une association ayant
pour titre :

**ASSOCIATION DES IMAMS
DU DEPARTEMENT DE KEUR MASSAR
(ADIKM)**

dont le siège social est situé : villa n° 417, Unité 9
Parcelles Assainies, Keur Massar Nord à Dakar

Décision prise le : 24 octobre 2022

Pièces fournies :

Statuts

Procès-verbal

Liste des membres fondateurs

Composition du Bureau

El Hadji NIANG *Président* ;
Ahmadou Mansor CISSE *Secrétaire général* ;
Baca DIOP *Trésorier général*.
Dakar, le 28 février 2023.

**Récépissé de déclaration de création
de l'Association n° 021170/
MINT/DGAT/DLPL/DAPA**

Le Directeur général de l'Administration territoriale,

VU le Code des obligations civiles et commerciales,
donne récépissé à Monsieur le Président
d'une déclaration en date du : 16 janvier 2023
faisant connaître la constitution d'une association ayant
pour titre :

**ACTEURS DE LA MODE ASSOCIES
DU SENEGAL (AMAS)**

dont le siège social est situé : restaurant LE REGAL,
route de Ouakam à Dakar

Décision prise le : 10 décembre 2022

Pièces fournies :

Statuts

Procès-verbal

Liste des membres fondateurs

Composition du Bureau

Ahmet DIOP *Président* ;

Cheikh WADE *Secrétaire général* ;

Samba DIOP *Trésorier général*.

Dakar, le 03 mars 2023.

Etude de Maître Ousseynou NGOM

Avocat à la Cour

Ouest Foire, Cité Bourgi lot n° 1, route de l'aéroport
en face Auchan - DAKAR

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 5948/
DK (ex. 7441/DG terrain d'une superficie de 666 m² situé
à Dakar, rue de Reims inscrit au nom du sieur Mohamed
Ben Abdoulah DIOP. 2-2

Etude Me Bineta Thiam DIOP,

Notaire à Dakar VI-Pikine

Pikine - Cité Sotiba n° 204 bis (face Route nationale)

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 2632/
GR ex. TF n° 26.710/GR de Grand Dakar, appartenant
à Monsieur Issa MBENGUE. 2-2

Société civile professionnelle de *notaires*

Mes Papa Ismael KÂ & Alioune KÂ

94, Rue Félix Faure -Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du Certificat d'inscription
portant sur le droit au bail inscrit sur le titre foncier
n° 3.415/GR, appartenant à Monsieur Abdoulaye
NIASSE. 2-2

SCP « Maître Khady Sosseh NIANG, Mawa Semou DIOUF
& Khadidiatou DIALLO, Notaires Associés

Notaire

Mbour : « Saly Station » n° 255,

BP. : 463 - THIÈS (Sénégal)

BP - 2434 - MBOUR - Annexe

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de l'original de la copie
du titre foncier n° 2.937/TH, du livre foncier de
Thiès, appartenant à Monsieur El Hadji Mamadou
MBAYE. 2-2

Etude Mes Pélégie KANTISSA, Dominique SARR,

Rachel Arkeita SYLVA & Antoine GOMIS

Notaires Associés

Société civile Professionnelle Titulaire

de la Charge de Notaire de Dakar XXVIII

205 bis, Liberté VI, Extension Nord, Immeuble Mandela

Face Camp LECLERC, Dakar (Sénégal)

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 3.990/
R, propriété de Monsieur Nouroudine Adechina Adjani
BELLO. 2-2

Etude Mes Pélégie KANTISSA, Dominique SARR,

Rachel Arkeita SYLVA & Antoine GOMIS

Notaires Associés

Société civile Professionnelle Titulaire

de la Charge de Notaire de Dakar XXVIII

205 bis, Liberté VI, Extension Nord, Immeuble Mandela

Face Camp LECLERC, Dakar (Sénégal)

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 1.783/
NGA, propriété de la « SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBI-
LIÈRE GUEREÛM BOROMBI », en abrégé (SCI
GUEREÛM BOROMBI). 2-2

Etude de Me Christophe François Niokhor Ndiack DIOUF,

Notaire Interimaire de la Charge de Ziguinchor I

132, Rue Lemoine - BP : 576 - Ziguinchor

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 520/
BC de la Basse Casamance, appartenant à Monsieur
Lanfranco GIORDANI. 2-2

Etude de Me Baboucar CISSÉ
Avocat à la Cour
Point E - Rue de Louga x Rue PE - 29 Résidence Hélène
6^{ème} étage à Dakar - B.P. 11.747 - Dakar - Peytavin

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 2438/GRD devenu le titre foncier n° 1358/NGA, appartenant à Monsieur Moussa GUEYE. 2-2

OFFICE NOTARIAL
Maître Aïda SECK
Rond-point Ngaparou Immeuble Coumba Kayel
1^{er} étage au-dessus de la banque NSIA
BP. 299 NGAPAROU (Mbours - Sénégal)

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 2142/TH du livre foncier de Thiès, appartenant à Monsieur Gallo NGUER. 2-2

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 3942/TH du livre foncier de Thiès, appartenant à Monsieur Paul KHOTO. 2-2

Société civile professionnelle de *notaires*
Mes Papa Ismael KÂ & Alioune KÂ
94, Rue Félix Faure -Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du Certificat d'inscription de la garantie de « ECOBANK - SENEGAL » portant sur l'hypothèque de FCFA 480.000.000, inscrite sur le titre foncier n° 3.749/DK (ex. TF n° 1.658/DG), appartenant au sieur Bazoumana FOFANA. 1-2

Etude de Maître Ousseynou NGOM
Avocat à la Cour
Ouest Foire, Cité Bourgi lot n° 1, route de l'aéroport
en face Auchan - DAKAR

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 2594/DW ex. 7021/DP terrain d'une superficie de 130 m² situé à Golf Nord Est, Hamo 4 (lot n° S/124) inscrit au nom de Monsieur Ousmane DIEDHIOU. 1-2

Etude de Me Abdou THIAM
Avocat à la Cour
16, Rue Thiong x Moussé DIOP
Résidence « Le Fromager » 1^{er} étage - Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du Certificat d'inscription du droit au bail portant sur le lot n° 18 objet du titre foncier n° 10.897/R, appartenant à Monsieur Samba SARR. 1-2

Etude de Me Abdou THIAM
Avocat à la Cour
16, Rue Thiong x Moussé DIOP
Résidence « Le Fromager » 1^{er} étage - Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 9191/GR (ex. n° 28.919/DG), appartenant à Madame Marie Jacqueline DIOUF et autres. 1-2

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
M^{re} Patricia Lake DIOP & Djibril THIAM
Notaires associés
Dakar (Sénégal) Point E- Rue 2 x Rond Point Tour de l'Oeuf
(Près de Body Best) BP. 21017 Dakar Ponty

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du Certificat d'inscription portant garantie au profit de la CBAO sur le lot E 66 objet du titre foncier n° 11.656/NGA, appartenant à Monsieur Ousmane NDIAYE. 1-2

Etude de Me Christophe François Niokhor Ndiack DIOUF,
Notaire Interimaire de la Charge de Ziguinchor I
132, Rue Lemoine - BP : 576 - Ziguinchor

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du Certificat d'inscription de bail inscrit sur un terrain sis à Kolda (Sénégal) et faisant l'objet du titre foncier n° 429/HC de la Haute Casamance, appartenant à Monsieur Issa BARRO. 1-2

Etude de Me Mohamed Mahmoud FALL
Avocat à la Cour
Immeuble TPE Liberté 6 Extension VDN
2^{ème} étage porte à droite en face de MAJOREL DAKAR

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 2972/R, appartenant à Monsieur Ali Assad Hamoud. 1-2

BANQUE ATLANTIQUE-SENEGAL
COMPTE DE RESULTAT
ARRETE : 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
		Exercice N-1	Exercice N
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	19.823	19 926
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	8.783	8 412
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLES	0	0
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	7.165	8 205
5	COMMISSIONS (CHARGES)	1816	1 777
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	836	578
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	0	-27
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	179	90
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	0	0
10	PRODUITS NET BANCAIRE	17.404	18 583
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	11.665	11 538
13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	805	761
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4.934	6 284
15	COÛT DU RISQUE	-199	-2 269
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	4.735	4 015
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	3	6
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	4.738	4.021
19	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	5	5
20	RÉSULTAT NET	4.733	4 016

BANQUE ATLANTIQUE-SENEGAL
BILAN ACTIF
ARRETE : 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

CODES POSTES	ACTIF	MONTANTS NETS		CODES POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS	
		Exercice N-1	Exercice N			Exercice N-1	Exercice N
1	Caisse, banque centrale, CCP	10.503	16 773	1	Banques centrales, CCP	289	522
2	Effets publics et valeurs assimilées	69.444	90 012	2	Dettes interbancaires et assimilées	141.936	162 450
3	Créances interbancaires et assimilées	14.745	38 864	3	Dettes à l'égard de la clientèle	189.126	198 205
4	Créances sur la clientèle	247.812	240 910	4	Dettes représentées par un titre	0	0
5	Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	5	Autres passifs	5.054	5 868
6	Action et autres titres à revenu variable	0	0	6	Comptes de régularisation	2.693	5 136
7	Actionnaires ou associés	0	0	7	Provisions	2.291	3 035
8	Autres actifs	19.617	6 890	8	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0
9	Comptes de régularisation ..	103	495	9	Capitaux propres et ressources assimilées	30.994	33 440
10	Participations et autres titres détenus à long terme ..	178	178	10	Capital souscrit	26.366	26 366
11	Parts dans les Entreprises liées	0	0	11	Primes liées au capital	0	
12	Prêts subordonnés	0	0	12	Réserves	0	694
13	Immobilisations incorporelles	135	87	13	Ecarts de réévaluation	0	0
14	Immobilisations corporelles	9.846	14 447	14	Provisions réglementées	0	0
				15	Report à nouveau (+/-)	-105	2 364
				16	Résultat de l'exercices (+/-)	4.733	4 016
TOTAL DE L'ACTIF ...		372.383	408 656		TOTAL DU PASSIF	372.383	408 656

HORS - BILAN

ENGAGEMENTS DONNES..... 10.948 15. 925

1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT **896** **5 703**

2 ENGAGEMENT DE GARANTIE 10.052 10.222

3 ENGAGEMENTS SUR TITRES 0 0

ENGAGEMENTS REÇUS 470.738 480 325

4 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT 0 0

5 ENGAGEMENTS DE GARANTIE **470.738** 480 325

6 ENGAGEMENTS SUR TITRES 0 0

ETABLISSEMENT : BANK BGFI SENEGAL
COMPTE DE RESULTAT
DATE D'ARRETE 31/12/2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	4.834	5 949
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	3.689	3 742
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLES	0	0
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	1.513	2 672
5	COMMISSIONS (CHARGES)	256	149
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	33	21
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	0	0
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	89	47
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	3	
10	PRODUIT NET BANCAIRE	2.521	4 756
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	4.415	4 019
13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	502	605
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2.397	132
15	COÛT DU RISQUE	3.731	788
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	6.128	920
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	0	19
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	6.128	939
19	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	5	5
20	RÉSULTAT NET	6.133	934

ETABLISSEMENT : BANK BGFI SENEGAL
BILAN DATE D'ARRETE 31/12/2020

(en millions de francs CFA)

CODES POSTES	ACTIF	MONTANTS NETS		CODES POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020			31/12/2019	30/06/2020
1	Caisse, banque centrale, CCP	2.736	10 228	1	Banques centrales, CCP	0	0
2	Effets publics et valeurs assimilées	24.855	35 579	2	Dettes interbancaires et assimilées	23.303	31 739
3	Créances interbancaires et assimilées	2.510	3 429	3	Dettes à l'égard de la clientèle	59.855	90 739
4	Créances sur la clientèle	53.944	86 520	4	Dettes représentées par un titre	0	0
5	Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	5	Autres passifs	673	1 320
6	Action et autres titres à revenu variable	0	0	6	Comptes de régularisation	624	1 386
7	Actionnaires ou associés	0	0	7	Provisions	0	0
8	Autres actifs	514	1 065	8	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0
9	Comptes de régularisation ..	306	337	9	Capitaux propres et ressources assimilées	3.530	14 464
10	Participations et autres titres détenus à long terme ..	15	15	10	Capital souscrit	17.000	27.000
11	Parts dans les Entreprises liées	50	50	11	Primes liées au capital	0	
12	Prêts subordonnés	0	0	12	Réserves	0	0
13	Immobilisations incorporelles	1.016	1 135	13	Ecarts de réévaluation	0	0
14	Immobilisations corporelles	2.039	1 344	14	Provisions réglementées	0	0
				15	Report à nouveau (+/-)	7.337	13 470
				16	Résultat de l'exercices (+/-) ...	6.133	934
	TOTAL DE L'ACTIF	87.985	139.702		TOTAL DU PASSIF	87.985	139.702

HORS - BILAN

ENGAGEMENTS DONNES	30.478	47 260
1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	10.220	14 072
2 ENGAGEMENT DE GARANTIE	20.259	33 188
3 ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
ENGAGEMENTS REÇUS	16.734	27 455
4 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
5 ENGAGEMENT DE GARANTIE	16.734	26 060
6 ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	1 395

ETABLISSEMENT : BHS DU SENEGAL

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	24.606	26 211
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	-11.204	-10 543
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	0	0
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	5.083	4 156
5	COMMISSIONS (CHARGES)	-535	-941
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	-32	-587
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	0	0
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	404	92
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-102	-127
10	PRODUIT NET BANCAIRE	18.220	18 260
11	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-12.466	-13 699
13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	-2.149	-1709
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3.605	2 852
15	COÛT DU RISQUE	-1.518	- 1 269
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	2.087	1 583
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	44	150
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	2.132	1 733
19	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	-451	-417
20	RÉSULTAT NET	1.681	1316

ETABLISSEMENT : BHS DU SENEGAL

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

CODES POSTES	ACTIF	MONTANTS NETS		CODES POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020			31/12/2019	31/12/2020
1	Caisse, banque centrale, CCP	15.890	10 704	1	Banques, centrales, CCP	0	0
2	Effets publics et valeurs assimilées	20.723	31 025	2	Dettes interbancaires et assimilées	63.118	73 264
3	Créances interbancaires et assimilées	11.695	7 657	3	Dettes à l'égard de la clientèle	278.661	315 360
4	Créances sur la clientèle	337.224	364 902	4	Dettes représentées par un titre	20.594	20 599
5	Obligations et autres titres à revenu fixe	2.143	1 747	5	Autres passifs	6.647	6 749
6	Action et autres titres à revenu variable	0	0	6	Comptes de régularisation	519	658
7	Actionnaires ou associés	0	0	7	Provisions	768	1 294
8	Autres actifs	10.264	31 052	8	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0
9	Comptes de régularisation ..	498	290	9	Capitaux propres et ressources assimilées	45.423	46 739
10	Participations et autres titres détenus à long terme ..	585	555	10	Capital souscrit versé	10.500	10.500
11	Parts dans les entreprises liées	0	0	11	Primes liées au capital	0	0
12	Prêts subordonnés	776	819	12	Réserves	33.169	34 832
13	Immobilisations incorporelles	885	1 032	13	Ecarts de réévaluation	0	0
14	Immobilisation corporelles ..	15.046	14 880	14	Provisions réglementées	0	0
				15	Report à nouveau (+/-)	73	91
				16	Résultat de l'exercice (+/-).....	1.681	1 316
	TOTAL DE L'ACTIF	415.730	464 663		TOTAL DU PASSIF	415.730	464 663

POSTE	HORS - BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020
	ENGAGEMENTS DONNES	0	0
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	59.566	61.816
2	ENGAGEMENT DE GARANTIE	9.011	8.482
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
	ENGAGEMENTS REÇUS	0	0
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
2	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	119.488	134.410
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0

ETABLISSEMENT : BICIS
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
		31/12/2020	31/12/2019
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	25.129	28.170
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	5.058	5.365
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	51	203
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	11.683	13.718
5	COMMISSIONS (CHARGES)	1.931	2.681
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	2.338	2.496
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	0	0
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	288	744
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	759	944
10	PRODUIT NET BANCAIRE	31.741	36.341
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	20.306	20.104
13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1.984	1.910
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	9.451	14.327
15	COÛT DU RISQUE	4.172	2.247
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	5.279	12.080
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	29	234
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	5.308	12.314
19	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	947	3770
20	RÉSULTAT NET	4.361	8.544

ETABLISSEMENT : BICIS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

CODES POSTES	ACTIF	MONTANTS NETS		CODES POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020			31/12/2019	31/12/2020
1	Caisse, banque centrale, CCP	56.218	79.733	1	Banques, centrales, CCP	0	0
2	Effets publics et valeurs assimilées	35.141	66.137	2	Dettes interbancaires et assimilées	39.147	8.405
3	Créances interbancaires et assimilées	41.767	2.554	3	Dettes à l'égard de la clientèle	385.663	399.947
4	Créances sur la clientèle	346.428	313.256	4	Dettes représentées par un titre	0	0
5	Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	5	Autres passifs	6.563	4.084
6	Action et autres titres à revenu variable	0	0	6	Comptes de régularisation	9.447	7.394
7	Actionnaires ou associés	0	0	7	Provisions	2.824	3.564
8	Autres actifs	7.662	10.449	8	Emprunts et titres subordonnés	0	0
9	Comptes de régularisation ..	2.206	2.554	9	Capitaux propres et ressources assimilées	55.884	60.245
10	Participations et autres titres détenus à long terme ..	502	502	10	Capital souscrit	10.000	10.000
11	Parts dans les entreprises liées	0	0	11	Primes liées au capital	0	0
12	Prêts subordonnés	0	0	12	Réserves	37.340	45.884
13	Immobilisation incorporelles	343	368	13	Ecarts de réévaluation	0	0
14	Immobilisation corporelles ..	9.261	8.086	14	Provisions réglementées	0	0
				15	Report à nouveau (+/-)	0	0
				16	Résultat de l'exercice (+/-)....	8.544	4.361
	TOTAL DE L'ACTIF	499.528	483 639		TOTAL DU PASSIF	499.528	483.639

POSTE	HORS - BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020
	ENGAGEMENTS DONNES	79.418	62.838
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	19.786	11.848
2	ENGAGEMENT DE GARANTIE	59.632	50.990
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
	ENGAGEMENTS REÇUS	204.974	200.195
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
6	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	204.974	200.195
7	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0

ETABLISSEMENT : BSIC SENEGAL SA
COMPTE DE RESULTAT
DATE D'ARRETE 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020
1CR	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	6.489	6 711
2CR	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	3.723	3 447
3CR	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	0	0
4CR	COMMISSIONS (PRODUITS)	1.870	1 714
5CR	COMMISSIONS (CHARGES)	96	58
6CR	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	168	55
7CR	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	0	0
8CR	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	349	509
9CR	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	732	325
10	PRODUIT NET BANCAIRE	4.325	5 159
11CR	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
12CR	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	4.787	4 714
13CR	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	630	563
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1.092	118
15CR	COÛT DU RISQUE	706	2 205
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	1.798	2 323
17CR	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	155	0
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	1.643	2 323
19CR	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	5	5
20	RÉSULTAT NET	1.648	2 328

ETABLISSEMENT : BSIC SENEGAL SA

BILAN 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

CODES POSTES	ACTIF	MONTANTS NETS		CODES POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020			31/12/2019	31/12/2020
1BA	Caisse, banque centrale ,CCP	3.578	4 369	1BP	Banques centrales, CCP	0	0
2BA	Effets publics et valeurs assimilées	40.123	44 853	2BP	Dettes interbancaires et assimilées	46.088	50 291
3BA	Créances interbancaires et assimilées	2.138	2 626	3BP	Dettes à l'égard de la clientèle	62.521	67 356
4BA	Créances sur la clientèle	48.202	50 400	4BP	Dettes représentées par un titre	0	0
5BA	Obligations et autres titres à revenu fixe	600	525	5BP	Autres passifs	894	2 055
6BA	Action et autres titres à revenu variable	0	0	6BP	Comptes de régularisation	391	414
7BA	Actionnaires ou associés	0	0	7BP	Provisions	336	555
8BA	Autres actifs	1.033	2 191	8BP	Emprunts et titres émis subordonnés	5.743	3 544
9BA	Comptes de régularisation	1.116	234	9BP	Capitaux propres et ressources assimilées	4.230	5 402
10BA	Participations et autres titres détenus à long terme	196	196	10BP	Capital	23.500	27 000
11BA	Parts dans les Entreprises liées	0	0	11BP	Primes liées au capital	0	0
12BA	Prêts subordonnés	0	0	12BP	Reserves	67	67
13BA	Immobilisations incorporelles	473	475	13BP	Ecarts de réévaluation	0	0
14BA	Immobilisations corporelles	22.744	23 748	14BP	Provisions réglementées	0	0
				15BP	Report à nouveau (+/-)	17.689	19 337
				16BP	Résultat de l'exercice (+/-)	1.648	2 328
	TOTAL DE L'ACTIF	120.203	129 617		TOTAL DU PASSIF	120.203	129 617

POSTE	HORS - BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020
	ENGAGEMENTS DONNES	67.292	51 061
1HB	ENGAGEMENT DE FINANCEMENT	41.541	28 235
2HB	ENGAGEMENT DE GARANTIE	25.751	22 826
3HB	ENGAGEMENT SUR TITRES	0	0
	ENGAGEMENTS REÇUS	35.737	29 510
4HB	ENGAGEMENT DE FINANCEMENT	0	0
5HB	ENGAGEMENT DE GARANTIE	35.737	29 510
6HB	ENGAGEMENT SUR TITRES	0	0

BANQUE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SA (BNDE)
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
		Exercice N-1	Exercice N
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	11.290	13.876
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	3.947	5.478
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	0	0
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	3.274	3.689
5	COMMISSIONS (CHARGES)	933	1.263
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	0	0
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	0	0
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1.180	189
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	78	62
10	PRODUIT NET BANCAIRE	10.786	10.951
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	6.400	6.417
13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	788	964
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3.598	3.570
15	COÛT DU RISQUE	495	1.042
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	3.103	2.528
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	31	50
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	3.072	2.578
19	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	255	5
20	RÉSULTAT NET	2.817	2.573

BANQUE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SA (BNDE)
BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

CODES POSTES	ACTIF	MONTANTS NETS		CODES POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS	
		Exercice N-1	Exercice N			Exercice N-1	Exercice N
1	Caisse, banque centrale, CCP	7.303	6.677	1	Banques centrales, CCP	35.361	60.009
2	Effets publics et valeurs assimilées	61.605	82.741	2	Dettes interbancaires et assimilées	29.936	48.902
3	Créances interbancaires et assimilées	29.624	19.236	3	Dettes à l'égard de la clientèle	111.204	126.021
4	Créances sur la clientèle	91.839	124.295	4	Dettes représentées par un titre	0	0
5	Obligations et autres titres à revenu fixe	5.700	23.079	5	Autres passifs	3.745	5.927
6	Action et autres titres à revenu variable	100	100	6	Comptes de régularisation	2.400	3.301
7	Actionnaires ou associés	0	0	7	Provisions	8	7
8	Autres actifs	5.608	6.799	8	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0
9	Comptes de régularisation ..	765	1.152	9	Capitaux propres et ressources assimilées	33.681	34.845
10	Participations et autres titres détenus à long terme ..	757	757	10	Capital souscrit	11.000	11.000
11	Parts dans les entreprises liées	0	0	11	Primes liées au capital	16.782	16.782
12	Prêts subordonnés	0	0	12	Reserves	3.082	4.490
13	Immobilisations incorporelles	848	892	13	Ecarts de réévaluation	0	0
14	Immobilisations corporelles	12.186	13.284	14	Provisions réglementées	0	0
				15	Report à nouveau (+/-)	0	0
				16	Résultat de l'exercice (+/-)	2.817	2.573
TOTAL DE L'ACTIF		216.335	279.012		TOTAL DU PASSIF	216.335	279.012

HORS - BILAN

ENGAGEMENTS DONNES	99.611	108.412
1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	81.568	78.054
2 ENGAGEMENT DE GARANTIE	18.043	30.358
3 ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
ENGAGEMENTS REÇUS	342.272	445.856
4 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	1.300	1.300
6 ENGAGEMENT DE GARANTIE	340.972	444.556
6 ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0

ETABLISSEMENT FBN BANK SENEGAL
COMPTE DE RESULTAT
ARRETE : 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
		06/30/2019	06/30/2020
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2.167	2.013
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	-607	-642
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLES	0	0
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	1.491	1.858
5	COMMISSIONS (CHARGES)	-102	-145
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	56	142
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	0	0
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	39	16
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	0	0
10	PRODUITS NET BANCAIRE	3.044	3.242
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-2.715	-3.038
13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	-207	-221
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	122	-17
15	COÛT DU RISQUE	76	35
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	198	18
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES (+/-)	0	0
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	198	18
19	IMPÔTS SUR LE BENEFICE	-5	-5
20	RÉSULTAT NET	193	13

ETABLISSEMENT FBN BANQUE
BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

CODES POSTES	ACTIF	MONTANTS NETS		CODES POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS	
		12/31/2019	06/30/2020			12/31/2019	06/30/2019
1	Caisse, banque centrale, CCP	1.851	5.243	1	Banques centrales, CCP	0	0
2	Effets publics et valeurs assimilées	13.885	23.199	2	Dettes interbancaires et assimilées	55	13.021
3	Créances interbancaires et assimilées	5.625	332	3	Dettes à l'égard de la clientèle	17.386	46.775
4	Créances sur la clientèle	6.338	41.414	4	Dettes représentées par un titre	0	0
5	Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	5	Autres passifs	1.295	1.502
6	Action et autres titres à revenu variable	0	0	6	Comptes de régularisation	285	666
7	Actionnaires ou associés	0	0	7	Provisions	0	12
8	Autres actifs	798	1.160	8	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0
9	Comptes de régularisation	193	223	9	Capitaux propres et ressources assimilées	10.909	10.923
10	Participations et autres titres détenus à long terme	15	15	10	Capital souscrit	13.265	13.265
11	Parts dans les Entreprises liées	0	0	11	Primes liées au capital	3	3
12	Prêts subordonnés	0	0	12	Réserves	0	0
13	Immobilisations incorporelles	99	92	13	Ecarts de réévaluation	0	0
14	Immobilisations corporelles	1.126	1.209	14	Provisions réglementées	0	0
				15	Report à nouveau (+/-)	-2.552	-2.358
				16	Résultat de l'exercices (+/-)	193	13
	TOTAL DE L'ACTIF ...	29.930	72.887		TOTAL DU PASSIF	29.930	72.887

HORS - BILAN

ENGAGEMENTS DONNES	0
1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	316
2 ENGAGEMENT DE GARANTIE	706
3 ENGAGEMENTS SUR TITRES	0
ENGAGEMENTS REÇUS	0
4 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0
5 ENGAGEMENTS DE GARANTIE	10.260
6 ENGAGEMENTS SUR TITRES	6.386

ETABLISSEMENT : BANQUE ISLAMIQUE SENEGAL

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

CODES POSTES	ACTIF	MONTANTS NETS		CODES POSTES	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31-12-2019	31-12-2020			31-12-2019	31-12-2020
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	23 270	27 107	1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	146	200
2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES ...	32 730	30 961	2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	33 367	58 846
3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	4 504	6 881	3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	280.335	317 464
4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	292 192	355 763	4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	0	0
5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	0	0	5	AUTRES PASSIFS	3 006	7 645
6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	0	0	6	COMPTES DE REGULARISATION	7 767	1 949
7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	0	7	PROVISIONS	887	1 193
8	AUTRES ACTIFS	3 111	2 674	8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	0	0
9	COMPTES DE REGULARISATION	1 917	190	9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	43 767	50 369
10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	16	784	10	CAPITAL SOUSCRIT	20 000	20.000
11	PART DANS LES ENTREPRISES LIEES	0	0	11	PRIMES LIEES AU CAPITAL	0	0
12	PRETS SUBORDONNES	0	0	12	RESERVES	13 045	19 271
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	123	174	13	ECART DE REEVALUATION	18	18
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 412	13 132	14	PROVISIONS REGLEMENTEES	0	0
				15	REPORT A NOUVEAU	4 478	4 478
				16	RESULTAT DE L'EXERCICE	6 226	6 602
	TOTAL DE L'ACTIF ...	369.275	437.666		TOTAL DU PASSIF	369.275	437.666

ETABLISSEMENT : BANQUE ISLAMIQUE SENEGAL

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

CODES POSTES	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS		CODES POSTE	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		31-12-2019	31-12-2020			31-12-2019	31-12-2020
1	MARGES FINANCIERES ET PRODUITS ASSIMILES	19 609	22 937		ENGAGEMENTS DONNES	79.896	136 141
2	PERTES FINANCIERES ET CHARGES ASSIMILEES	(9 953)	(9 965)				
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE			1	ENGAGEMENTS DE		
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	4 355	6 759				
5	COMMISSIONS (charges)	0	(616)		FINANCEMENT	5 807	36 414
6	GAIN OU PERTE NETS SUR OPERATION DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	0	576	2	ENGAGEMENTS DE		
7	GAIN OU PERTE NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	2 078			GARANTIE	74.089	99 727
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 994	47	3	ENGAGEMENTS		
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(131)			SUR TITRES	0	0
10	produit net bancaire	18 952	19 738		ENGAGEMENTS REÇUS	279.820	346 185
11	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT						
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	(9 979)	(9 239)	1	ENGAGEMENTS DE		
	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS				FINANCEMENT		
13	INCORPORELLES ET CORPORELLES	(728)	(861)	2	ENGAGEMENTS DE		
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	8 245	9 638		GARANTIE	279.820	346 185
15	COÛT DU RISQUE	166	(672)				
16	RESULTAT D'EXPLOITATION ...	8 411	8 966	3	ENGAGEMENTS		
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIF IMMOBILISE	0	15		SUR TITRES	0	0
18	RESULTAT AVANT IMPOT	8 411	8 981				
19	IMPOTS SUR LES BENEFICES	(2 185)	(2 379)				
20	RESULTAT NET	6 226	6 602				

BANK OF AFRICA

BILAN AU 31/12/2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020
1	Caisse, banque Centrale, CCP	35.119	37.855
2	Effets publics et valeurs assimilées	144.546	172.166
3	Créances interbancaires et assimilées	32.359	23.543
4	Créances sur la clientèle	267.184	279.572
5	Obligations et autres titres à revenu fixe	9.000	3.641
6	Actions et autres titres à revenu variable	1.508	1.507
7	Actionnaires ou associés	0	0
8	Autres actifs	2.312	3.282
9	Comptes de régularisation	10.358	10.484
10	Participations et autres titres détenus à long terme	434	434
11	Parts dans les entreprises liées	0	0
12	Prêts subordonnés	100	100
13	Immobilisations incorporelles	763	1.008
14	Immobilisations corporelles	31.180	27.996
	TOTAL DE L'ACTIF	534.863	561.588

BANK OF AFRICA

BILAN AU 31/12/2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	30/12/2020
1	Banque centrale, CCP	0	0
2	Dettes interbancaires et assimilées	132.216	129.340
3	Dettes à l'égard de la clientèle	342.477	373.182
4	Dettes représentées par un titre	0	0
5	Autres passifs	1.121	1.085
6	Comptes de régularisation	9.231	5.794
7	Provisions	1.386	389
8	Emprunts et titres émis subordonnés	5.248	5.248
9	Capitaux propres et ressources assimilées	43.184	46.551
10	Capital souscrit	24.000	24.000
11	Primes liées au capital	0	0
12	Réserves	6.061	7.428
13	Ecart de réévaluation	0	0
14	Provisions réglementées	0	0
15	Report à nouveau (+/-)	4.008	7.456
16	Résultats de l'exercice (+/-)	9.115	7.667
	TOTAL DU PASSIF	534.863	561.588

BANK OF AFRICA
COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020
1	Intérêts et produits assimilés	30.522	32.319
2	Intérêts et charges assimilés	-12.863	-13.352
3	Revenus des titres à revenu variable	56	37
4	Commissions (produits)	9.205	10.491
5	Commissions (charges)	-1.532	-998
6	Gains ou pertes nets sur opérations des portefeuilles de négociation	-	2
7	Gains ou pertes nets sur opérations des portefeuilles de placement et assimilées	1.255	729
8	Autres produits d'exploitation bancaire	3.646	790
9	Autres charges d'exploitation bancaire	-187	-23
10	PRODUIT NET BANCAIRE	30.102	29.997
11	Subventions d'investissement	0	0
12	Charges générales d'exploitation	-15.832	-16.612
13	Dotation aux amortissements et aux dépréciations des immob incorporelles et corporelles	-1.905	-2.256
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	12.365	11.128
15	Coût du risque	-2.244	-3.496
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	10.121	7.632
17	Gains ou pertes nets actifs immobilisés	-56	40
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	10.065	7.672
19	Impôts sur les bénéfices	-950	-5
20	RESULTAT NET	9.115	7.667

BANK OF AFRICA
HORS BILAN AU 31/12/2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020
	ENGAGEMENTS DONNES	128.531	135.589
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	11.595	12.887
2	ENGAGEMENT DE GARANTIE D'ORDRE DE LA CLIENTELE	116.936	122.702
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
	ENGAGEMENTS RECUS	327.191	243.665
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
5	ENGAGEMENT DE GARANTIE	327.191	243.665
6	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0

ETABLISSEMENT : SGBS
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	59.782	54 774
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	13.342	12 719
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	225	127
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	26.529	23 878
5	COMMISSIONS (CHARGES)	4.173	3 143
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	3.604	2 998
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	0	0
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	6.669	5 909
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	293	196
10	PRODUIT NET BANCAIRE	79.001	71 627
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	43.269	43 833
13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	2.375	3 193
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	33.358	24 601
15	COÛT DU RISQUE	2.052	6 492
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	31.306	18 109
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	-67	1 534
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	31.239	19 644
19	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	9.242	4 100
20	RÉSULTAT NET	21.997	15 544

ETABLISSEMENT : SGBS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

CODES POSTES	ACTIF	MONTANTS NETS		CODES POSTES	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020			31/12/2019	31/12/2020
1	Caisse, banque centrale, CCP	50 203	54 668	1	Banques, centrales, CCP	0	14
2	Effets publics et valeurs assimilées	0	0	2	Dettes interbancaires et assimilées	42.078	32 015
3	Créances interbancaires et assimilées	25.511	24 092	3	Dettes à l'égard de la clientèle	801.792	789 981
4	Créances sur la clientèle	673.354	644 311	4	Dettes représentées par un titre	0	0
5	Obligations et autres titres à revenu fixe	182.570	194 003	5	Autres passifs	12.064	10 134
6	Action et autres titres à revenu variable	0	0	6	Comptes de régularisation	12.396	18 318
7	Actionnaires ou associés	0	0	7	Provisions	12.399	12 967
8	Autres actifs	2.219	2 710	8	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0
9	Comptes de régularisation	13.281	15 973	9	Capitaux propres et ressources assimilées	94.662	103 706
10	Participations et autres titres détenus à long terme	385	559	10	Capital souscrit	10.000	10.000
11	Parts dans les entreprises liées	210	210	11	Primes liées au capital	0	0
12	Prêts subordonnés	0	0	12	Réserves	63.371	78 449
13	Immobilisation incorporelles	2.825	4 915	13	Ecarts de réévaluation	0	0
14	Immobilisation corporelles	24.833	25 692	14	Provisions réglementées	0	0
				15	Report à nouveau (+/-)	-705	-286
				16	Résultat de l'exercice (+/-)	21.997	15 544
15	TOTAL DE L'ACTIF	975.391	967 133	17	TOTAL DU PASSIF	975.391	967 133

POSTE	HORS - BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020
	ENGAGEMENTS DONNES	373.199	432 116
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	66.901	54 652
2	ENGAGEMENT DE GARANTIE	306.298	377 464
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
	ENGAGEMENTS REÇUS	836.883	1 250 292
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
6	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	836.883	1 250 292
7	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0

ETABLISSEMENT : BANQUE DE DAKAR
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	Notes annexes	MONTANTS NETS	
			31/12/2020	31/12/2019
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES -----		11.041	12.840
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES -----		-5.400	-5.447
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE -----		0	0
4	COMMISSIONS (PRODUITS) -----		3.850	2.793
5	COMMISSIONS (CHARGES) -----		-490	-156
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION -----		61	5
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES -----		510	285
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE -----		121	3
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE -----		-40	-42
10	PRODUIT NET BANCAIRE -----		9.653	10.281
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT -----		0	0
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION -----		-8.237	-6.809
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES -----		-689	-466
14	RESULTA BRUT D'EXPLOITATION -----		727	3.006
15	COÛT DU RISQUE -----	4.19	-184	-673
16	RESULTAT D'EXPLOITATION -----		543	2.333
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES -----		11	11
18	RESULTAT AVANT IMPÔT -----		554	2.344
19	IMPÔTS SUR LES BENEFICES -----		-5	-5
20	RÉSULTAT NET -----		549	2.339

ETABLISSEMENT : BANQUE DE DAKAR

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

CODES POSTES	ACTIF	Notes an-nexes	MONTANTS NETS		CODES POSTES	PASSIF	Notes An-nexes	MONTANTS NETS	
			31/12/2020	31/12/2019				31/12/2020	31/12/2019
1	Caisse, banque centrale, CCP	4.4	10.281	23.650	1	Banque centrale, CCP	0	17.288	
2	Effets publics et valeurs assimilées	4.6	32.290	26.510	2	Dettes interbancaires et assimilées	4.9	37.105	24.215
3	Créances interbancaires et assimilées	4.4	13.918	6.326	3	Dettes à l'égard de la clientèle ...	4.10	143.031	98.657
4	Créances sur la clientèle	4.5	141.686	99.558	4	Dettes représentées par un titre	0	0	
5	Obligations et autres titres à revenu fixe		0	0	5	Autres passifs	2.560	5.792	
6	Actions et autres titres à revenu variable		0	0	6	Comptes de régularisation	996	1.469	
7	Actionnaires ou associés		0	0	7	Provisions	15	0	
8	Autres actifs		3.284	10.899	8	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0	
9	Comptes de régularisation		1.854	394	9	Capitaux propres et ressources assimilées	4.13	23.791	23.242
10	Participations et autres titres détenus à long terme ..	4.7	15	15	10	Capital souscrit	22.000	22.000	
11	Parts dans les entreprises liées		0	0	11	Primes liées au capital	0	0	
12	Prêts subordonnés		0	0	12	Réserves	186	0	
13	Immobilisations incorporelles	4.8	887	91	13	Ecart de réévaluation	0	0	
14	Immobilisations corporelles ..	4.8	3.283	3.220	14	Provisions réglementées	0	0	
					15	Report à nouveau (+/-)	1.056	-1.097	
					16	Résultat de l'exercice (+/-)	549	2.339	
	TOTAL DE L'ACTIF		207.498	170.663		TOTAL DU PASSIF		207.498	170.663

HORS - BILAN

ENGAGEMENTS DONNES	4.17	54.835	29.063
1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		43.358	16.824
2 ENGAGEMENT DE GARANTIE	11.477	12.239	
3 ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0	
ENGAGEMENTS REÇUS	4.17	71.205	103.731
4 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0	
5 ENGAGEMENT DE GARANTIE	67.407	103.731	
6 ENGAGEMENTS SUR TITRES	3.798	0	

ETABLISSEMENT BRM SN
COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	17.757	8.496
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	-16.420	-10.376
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLES	0	0
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	2.186	1.395
5	COMMISSIONS (CHARGES)	-136	-6
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	-77	455
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	0	0
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE.....	140	306
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1.791	-1.149
10	PRODUIT NET BANCAIRE	1.659	-879
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	5.125	4.996
13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	284	1.140
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-3.750	-7.015
15	COÛT DU RISQUE	56.805	24.631
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	-60.555	-31.646
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	1	0
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	-60.554	-31.646
19	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	5	5
20	RÉSULTAT NET	-60.559	-31.651

ETABLISSEMENT BRM SN
BILAN AU 31/12/2020

(en millions de francs CFA)

CODES POSTES	ACTIF	MONTANTS NETS		CODES POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020			31/12/2019	31/12/2020
1	Caisse, banque centrale, CCP	560	4.422	1	Banques centrales, CCP	1.549	1.673
2	Effets publics et valeurs assimilées	141.210	105.058	2	Dettes interbancaires et assimilées	201.440	149.230
3	Créances interbancaires et assimilées	4.525	7.063	3	Dettes à l'égard de la clientèle	111.473	141.908
4	Créances sur la clientèle	155.259	118.257	4	Dettes représentées par un titre	27.087	25.260
5	Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	5	Autres passifs	701	224
6	Action et autres titres à revenu variable	570	570	6	Comptes de régularisation	2.492	1.385
7	Actionnaires ou associés	0	0	7	Provisions	11.258	11.349
8	Autres actifs	6.020	5.227	8	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0
9	Comptes de régularisation ..	1.801	358	9	Capitaux propres et ressources assimilées	-37.062	-71.155
10	Participations et autres titres détenus à long terme ..	17	17	10	Capital souscrit	16.000	16.000
11	Parts dans les Entreprises liées	50	50	11	Primes liées au capital	0	0
12	Prêts subordonnés	0	0	12	Réserves	4.983	4.983
13	Immobilisations incorporelles	25	16	13	Ecarts de réévaluation	0	0
14	Immobilisations corporelles .	8.901	18.836	14	Provisions réglementées	0	0
				15	Report à nouveau (+/-)	2.514	-60.487
				16	Résultat de l'exercices (+/-) .	-60.559	-31.651
	TOTAL ACTIF	318.938	259.874		TOTAL PASSIF	318.938	259 874

HORS - BILAN

ENGAGEMENTS DONNES	339.498	339.816
1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	2.000	2.000
2 ENGAGEMENT DE GARANTIE	337.498	337.816
3 ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
ENGAGEMENTS REÇUS	20.093	8.829
4 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	1.087	128
5 ENGAGEMENTS DE GARANTIE	19.006	8 701
6 ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0

ETABLISSEMENT CITIBANK
COMPTE DE RESULTAT
ARRETE : 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
		12/31/2019	12/31/2020
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	3.607	4.286
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	(210)	(372)
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLES	0	0
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	2.324	1.950
5	COMMISSIONS (CHARGES)	0	0
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	0	0
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	2.716	2.323
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1.578	267
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(187)	(109)
10	PRODUITS NET BANCAIRE	9.828	8.343
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	(4.973)	(4575)
13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	(119)	(134)
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4.736	3.636
15	COÛT DU RISQUE	1.587	(38)
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	6.323	3.598
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	(0)	12
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	6.323	3.610
19	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	(1.907)	(837)
20	RÉSULTAT NET	4.416	2.773

ETABLISSEMENT CITIBANK
BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

CODES POSTES	ACTIF	MONTANTS NETS		CODES POSTES	PASSIF	MONTANTS NETS	
		12/31/2019	12/31/2020			12/31/2019	12/31/2020
1	Caisse, banque centrale, CCP	38.748	57.034	1	Banques Centrales, CCP		29
2	Effets publics et valeurs assimilées	8.165	20.302	2	Dettes interbancaires et assimilées	2.168	3.963
3	Créances interbancaires et assimilées	11.009	9.040	3	Dettes à l'égard de la clientèle	83.404	100.055
4	Créances sur la clientèle	55.997	47.752	5	Autres passifs	7.597	6.298
8	Autres actifs	555	546	6	Comptes de régularisation	203	376
9	Comptes de régularisation	86	13	7	Provisions	141	234
10	Participations et autres titres détenus à long terme	25	25	9	Capitaux propres et ressources assimilées	21.350	24.123
13	Immobilisations incorporelles	-	9	10	Capital souscrit	15.049	15.049
14	Immobilisations corporelles	278	357	12	Réserves	1.886	2.548
				15	Report à nouveau (+/-)		3.753
				16	Résultat de l'exercices (+/-)	4.415	2.773
	TOTAL DE L'ACTIF ...	114.863	135.078		TOTAL DU PASSIF	114.863	135.078

HORS - BILAN

ENGAGEMENTS DONNES 14.291 11.767

1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT 571 735

2 ENGAGEMENT DE GARANTIE 13.720 11.032

3 ENGAGEMENTS SUR TITRES 0 0

ENGAGEMENTS REÇUS 27.628 16.638

4 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT 0 0

5 ENGAGEMENTS DE GARANTIE 27.628 16.638

6 ENGAGEMENTS SUR TITRES 0 0

ETABLISSEMENT : CREDIT DU SENEGAL

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
		Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2020
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	11 873	12 680
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	2 480	2 554
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	473	274
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	2 211	2 141
5	COMMISSIONS (CHARGES)	95	82
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	106	127
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	411	488
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	589	579
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	231	283
10	PRODUIT NET BANCAIRE	12 857	13 370
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	6 032	6 170
13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	583	730
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	6 242	6 470
15	COÛT DU RISQUE	-396	81
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	6 638	6 389
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	69	24
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	6 707	6 413
19	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	1499	1 271
20	RÉSULTAT NET	5 208	5 142

ETABLISSEMENT : CREDIT DU SENEGAL

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

CODES POSTES	ACTIF	MONTANTS NETS		CODES POSTES	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020			31/12/2019	31/12/2020
1	Caisse, banque centrale, CCP	16.507	13 841	1	Banque centrale, CCP	0	0
2	Effets publics et valeurs assimilées	43.980	52 282	2	Dettes interbancaires et assimilées	30.388	26 488
3	Créances interbancaires et assimilées	7.719	4 925	3	Dettes à l'égard de la clientèle	164.921	171 172
4	Créances sur la clientèle	127.188	133 101	4	Dettes représentées par un titre	0	0
5	Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	5	Autres passifs	4.342	2 403
6	Actions et autres titres à revenu variable	28.504	22 992	6	Comptes de régularisation	1.988	2 892
7	Actionnaires ou associés	0	0	7	Provisions	1.582	1 742
8	Autres actifs	1.562	1 459	8	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0
9	Comptes de régularisation ..	1.104	2 221	9	Capitaux propres et ressources assimilées	27.073	29 611
10	Participations et autres titres détenus à long terme ..	442	442	10	Capital souscrit	10.000	10.000
11	Parts dans les entreprises liées	0	0	11	Primes liées au capital	0	0
12	Prêts subordonnés	0	0	12	Réserves	7.008	7.789
13	Immobilisations incorporelles	2.306	2 129	13	Ecarts de réévaluation	0	0
14	Immobilisations corporelles .	982	916	14	Provisions réglementées	0	0
				15	Report à nouveau (+/-)	4.857	6.680
				16	Résultat de l'exercice (+/-)	5.208	5 142
	TOTAL DE L'ACTIF	230.294	234.308		TOTAL DU PASSIF	230.294	234.308

HORS - BILAN

ENGAGEMENTS DONNES	0	0
1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	3.520	5 307
2 ENGAGEMENT DE GARANTIE	45.944	63 005
3 ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
ENGAGEMENTS REÇUS	0	0
4 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
5 ENGAGEMENT DE GARANTIE	328.132	356 368
6 ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0

ETABLISSEMENT : CREDIT INTERNATIONAL CISA

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	3.759	3 681
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1.702	1 568
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	0	0
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	789	607
5	COMMISSIONS (CHARGES)	116	60
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	83	48
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	0	0
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	0	7
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	0	0
10	PRODUIT NET BANCAIRE	2.813	2 715
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1.609	2 032
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	232	208
14	RESULTA BRUT D'EXPLOITATION	972	475
15	COÛT DU RISQUE	82	217
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	690	258
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	0	1
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	890	259
19	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	5	5
20	RÉSULTAT NET	885	254

ETABLISSEMENT : CREDIT INTERNATIONAL CISA

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

CODES POSTES	ACTIF	MONTANTS NETS		CODES POSTES	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020			31/12/2019	31/12/2020
1	Caisse, banque centrale, CCP	3 184	5 393	1	Banque centrale, CCP	0	0
2	Effets publics et valeurs assimilées	25.204	19 922	2	Dettes interbancaires et assimilées	8.091	4 151
3	Créances interbancaires et assimilées	2.713	3 148	3	Dettes à l'égard de la clientèle	35.645	36 647
4	Créances sur la clientèle	24.122	23 112	4	Dettes représentées par un titre	0	0
5	Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	5	Autres passifs	309	286
6	Actions et autres titres à revenu variable	0	0	6	Comptes de régularisation	373	74
7	Actionnaires ou associés	0	0	7	Provisions	79	94
8	Autres actifs	790	1 194	8	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0
9	Comptes de régularisation	415	136	9	Capitaux propres et ressources assimilées	13.166	12 894
10	Participations et autres titres détenus à long terme	15	15	10	Capital souscrit	12.000	12.000
11	Parts dans les entreprises liées	0	0	11	Primes liées au capital	0	0
12	Prêts subordonnés	0	0	12	Réserves	119	252
13	Immobilisations incorporelles	31	133	13	Ecarts de réévaluation	0	0
14	Immobilisations corporelles	1.189	1 093	14	Provisions réglementées	0	0
				15	Report à nouveau (+/-)	162	388
				16	Résultat de l'exercice (+/-)	885	254
	TOTAL DE L'ACTIF	57.663	54.146		TOTAL DU PASSIF	57.663	54.146

HORS - BILAN

ENGAGEMENTS DONNES	9.219	7 513
1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	2.802	2 309
2 ENGAGEMENT DE GARANTIE	6.417	5 204
3 ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
ENGAGEMENTS REÇUS	60.621	55 366
4 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
5 ENGAGEMENT DE GARANTIE	60.621	55 366
6 ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0

ETABLISSEMENT : ECOBANK SENEGAL

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	PRODUITS/CHARGES	MONTANTS NETS	
		31/12/2018	Exercice N
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	24.872	30 637
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	15.526	18 791
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLES	11.081	12 656
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	14.775	11 246
5	COMMISSIONS (CHARGES)	1.756	1 921
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	4.682	4 132
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	1.069	234
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	283	278
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	0	0
10	PRODUIT NET BANCAIRE	39.481	38 471
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	27.884	25 867
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	2.285	2 240
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	9.312	10 364
15	COÛT DU RISQUE	1.299	2 297
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	8.014	8 067
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	27	50
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	8.041	8 117
19	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	5	5
20	RÉSULTAT NET	8.036	8 112

ETABLISSEMENT : ECOBANK SENEGAL

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

(en millions de francs CFA)

CODES POSTES	ACTIF	MONTANTS NETS		CODES POSTES	PASSIF	MONTANTS NETS	
		Exercice N-1	Exercice N			Exercice N-1	Exercice N
1	Caisse, banque centrale, CCP	67.298	28 255	1	Banques centrales, CCP	0	0
2	Effets publics et valeurs assimilées	8.737	11 963	2	Dettes interbancaires et assimilées	64.301	181 907
3	Créances interbancaires et assimilées	27.815	28 715	3	Dettes à l'égard de la clientèle	526.114	476 700
4	Créances sur la clientèle	319.764	350 532	4	Dettes représentées par un titre	0	0
5	Obligations et autres titres à revenu fixe	167.098	220 460	5	Autres passifs	7.407	6 220
6	Action et autres titres à revenu variable	12.239	12 239	6	Comptes de régularisation	5.773	6 962
7	Actionnaires ou associés	0	0	7	Provisions	1.774	1 951
8	Autres actifs	6.941	16 501	8	Emprunts et titres émis subordonnés	5.999	0
9	Comptes de régularisation ..	6.970	11 328	9	Capitaux propres et ressources assimilées	43.392	44 672
10	Participations et autres titres détenus à long terme ..	107	107	10	Capital souscrit	17.372	17.372
11	Parts dans les entreprises liées	0	0	11	Primes liées au capital	2.930	2.930
12	Prêts subordonnés	0	0	12	Réserves	15.052	16 258
13	Immobilisations incorporelles	128	111	13	Ecarts de réévaluation	0	0
14	Immobilisations corporelles .	37.664	38 200	14	Provisions réglementées	0	0
				15	Report à nouveau (+/-)	1	0
				16	Résultat de l'exercice (+/-)	8.036	8.112
	TOTAL DE L'ACTIF	654.760	718 412		TOTAL DU PASSIF	654.760	718 412

HORS - BILAN

ENGAGEMENTS DONNES	70 824	71 179
1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	15.389	31 269
2 ENGAGEMENT DE GARANTIE	55.435	39 910
3 ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
ENGAGEMENTS REÇUS	127.774	123 293
4 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
6 ENGAGEMENT DE GARANTIE	127.774	123 293
6 ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0

ETABLISSEMENT LBA

BILAN AU 31/12/2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS	
		Exercice N-1	Exercice N
1	Caisse, Banque Centrale, CCP	11.431	19.750
2	Effets Publics et Valeurs Assimilées	0	0
3	Créances Interbancaires et Assimilées	24.898	26.080
4	Créances Sur la Clientèle	270.554	264.926
5	Obligations et autres titres à revenu fixe	2.000	2.000
6	Actions et autres titres à revenu variable	0	0
7	Actionnaires ou Associés	0	0
8	Autres Actifs	5.218	5.570
9	Comptes de Régularisation	5.632	7.119
10	Participations et autres titres détenus à long terme	778	778
11	Parts dans les entreprises liées		
12	Prêts subordonnés	0	0
13	Immobilisations incorporelles	586	560
14	Immobilisations corporelles	7.498	8.450
15	TOTAL DE L'ACTIF	328.595	335.233

ETABLISSEMENT LBA

BILAN AU 31/12/2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS	
		Exercice N-1	Exercice N
1	Banque centrale, CCP		
2	Dettes Interbancaires et assimilées	26.239	25.288
3	Dettes à l'égard de la clientèle	232.700	248.475
4	Dettes représentées par un titre		
5	Autres passifs	22.121	20.790
6	Comptes de régularisation	16.858	16.762
7	Provisions	366	365
8	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0
9	Capitaux propres et ressources assimilées	30.311	23.553
10	Capital souscrit	15.000	15.000
11	Primes liées au capital	2.474	2.474
12	Réserves	12.310	12.837
13	Ecart de réévaluation		
14	Provisions réglementées		
15	Report à nouveau (+/-)	0	0
16	Résultats de l'exercice (+/-)	527	-6.758
17	TOTAL DU PASSIF	328.595	335.233

ETABLISSEMENT LBA

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	COMPTE DE RESULTAT	MONTANTS NETS	
		Exercice N- 1	Exercice N
1	Intérêts et produits assimilés	18.910	18.276
2	Intérêts et charges assimilés	5.166	5.374
3	Revenus des titres à revenu variable	0	0
4	Commissions (produits)	5.849	5.357
5	Commissions (charges)	349	371
6	Gains ou pertes nets sur opérations des portefeuilles de négociation	0	0
7	Gains ou pertes nets sur opérations des portefeuilles de placement et assimilées	0	0
8	Autres produits d'exploitation bancaire	0	0
9	Autres charges d'exploitation bancaire	0	0
10	PRODUIT NET BANCAIRE	19.244	17.888
11	Subventions d'investissement		
12	Charges générales d'exploitation	11.279	10.467
13	Dotation aux amortissements et aux dépréciations des immob incorporelles et corporelles	1.169	1.276
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	6.796	6.145
15	Coût du risque	5.927	12.898
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	869	-6.753
17	Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	0	0
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	869	-6.753
19	Impôts sur les bénéfices	342	5
20	RESULTAT NET	527	-6.758

ETABLISSEMENT LBA

HORS BILAN AU 31/12/2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		Exercice N-1	Exercice N
	ENGAGEMENTS DONNES	45.072	36.372
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	24.154	19.552
2	ENGAGEMENT DE GARANTIE	20.918	16.820
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
	ENGAGEMENTS REÇUS	17.758	23.521
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
5	ENGAGEMENT DE GARANTIE	17.758	23.521
6	ENGAGEMENTS SUR TITRES		

ETABLISSEMENT UBA SENEGAL

BILAN AU 31/12/2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2020	31/12/2019
1	Caisse, Banque Centrale, CCP	9.722	8.236
2	Effets Publics et Valeurs Assimilées	148.125	78.037
3	Créances Interbancaires et Assimilées	14.071	4.503
4	Créances Sur la Clientèle	81.665	124.559
5	Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
6	Actions et autres titres à revenu variable	0	0
7	Actionnaires ou Associés	0	0
8	Autres Actifs	1.169	1.050
9	Comptes de Régularisation	7.691	2.711
10	Participations et autres titres détenus à long terme	1.015	1.015
11	Parts dans les entreprises liées		
12	Prêts subordonnés	0	0
13	Immobilisations Incorporelles	33	44
14	Immobilisations Corporelles	1.343	1.568
	TOTAL DE L'ACTIF	264.834	221.723

ETABLISSEMENT UBA SENEGAL

BILAN AU 31/12/2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2020	31/12/2019
1	Banque centrale, CCP		
2	Dettes Interbancaires et assimilées	45.544	7.635
3	Dettes à l'égard de la clientèle	169.491	174.720
4	Dettes représentées par un titre		
5	Autres passifs	523	744
6	Comptes de régularisation	10.222	7.872
7	Provisions	1.583	639
8	Emprunts et titres émis subordonnés	0	0
9	Capitaux propres et ressources assimilées	37.471	30.113
10	Capital souscrit	15.000	15.000
11	Primes liées au capital		
12	Réserves	13.626	13.600
13	Ecart de réévaluation		
14	Provisions réglementées		
15	Report à nouveau (+/-)	1.488	1.345
16	Résultats de l'exercice (+/-)	7.358	168
	TOTAL DU PASSIF	264.834	221.723

ETABLISSEMENT UBA SENEGAL

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	COMPTE DE RESULTAT	MONTANTS NETS	
		31/12/2020	31/12/2019
1	Intérêts et produits assimilés	17.715	15.812
2	Intérêts et charges assimilés	4.265	4.958
3	Revenus des titres à revenu variable	0	0
4	Commissions (produits)	4.203	4.772
5	Commissions (charges)	1.018	1.597
6	Gains ou pertes nets sur opérations des portefeuilles de négociation ..	790	1.089
7	Gains ou pertes nets sur opérations des portefeuilles de placement et assimilées	90	60
8	Autres produits d'exploitation bancaire	18	565
9	Autres charges d'exploitation bancaire	103	290
10	PRODUIT NET BANCAIRE	17.250	15.333
11	Subventions d'investissement		
12	Charges générales d'exploitation	7.198	13.257
13	Dotation aux amortissements et aux dépréciations des immob incorporelles et corporelles	411	428
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	9.641	1.649
15	Coût du risque	-1.803	-326
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	7.838	1.323
17	Gains ou pertes nets actifs immobilisés	0	0
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	7.838	1.323
19	Impôts sur les bénéfices	480	1.155
20	RESULTAT NET	7.358	168

ETABLISSEMENT UBA SENEGAL

HORS BILAN AU 31/12/2020

(en millions de francs CFA)

POSTE	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2020	31/12/2019
	ENGAGEMENTS DONNES	160.446	7.188
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	99.978	0
2	ENGAGEMENT DE GARANTIE	14.913	7.188
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	45.555	0
	ENGAGEMENTS REÇUS	41.555	24.964
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	17.605	
5	ENGAGEMENT DE GARANTIE	23.950	24.964
6	ENGAGEMENTS SUR TITRES		

RUFISQUE - Imprimerie nationale DL n° 7561
